

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3758 du Mardi 16 Janvier 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Un Dimanche en paroisse:
Archidiocèse de Brazzaville**

Saint-Ambroise
de Nkozo



La nouvelle église inachevée et en ruine. (P.9)

**Le Saint-Père François au Chili
et au Pérou**

Le 6^e voyage
papal en
Amérique latine



Le Pape François. (P.8)

Eglise catholique au Gabon

Ordination épiscopale
de Mgr Jean Patrick Iba-Ba

Nouvel évêque de Franceville, Mgr Jean Patrick Iba-Ba, prêtre de l'archidiocèse de Libreville, a reçu l'ordination épiscopale, samedi 13 janvier 2018, au stade municipal de Franceville. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, consécrateur principal, à laquelle participait une forte délégation de la Conférence épiscopale du Congo composée de six évêques, des prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Editorial
Miroir

**Après la signature de l'accord de cessez-le-feu
et de cessation des hostilités**

Près d'une centaine
d'ex-combattants ninjas-
nsiloulous sont sortis de forêt

(P.3)

Santé publique



Jacqueline Lydia Mikolo (P.6).

Une grippe
humaine
pandémique
sévit dans
le pays

République du Congo

Une majorité de réfugiés rwandais
en situation irrégulière (P.3)

HILARY HOTEL
Séjournes à Pointe-Noire,
à partir de 30.000 F.cfa
la chambre

UN BUFFET
DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

Rassemblement pour la démocratie et le progrès sociale (RDPS)

Jean-Marc Thystère Tchicaya a reçu les vœux de son parti

Les délégués des fédérations du RDPS, venus de tous les départements du Congo, les militants et sympathisants résidant à Pointe-Noire, ont souhaité dimanche 7 janvier 2018, les vœux du nouvel an à Jean Marc Thystère-Tchicaya, président dudit parti. La cérémonie s'est déroulée à leur siège de Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire.



Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

Jean-Marie Tchinkokolo, membre du bureau politique, premier secrétaire fédéral du RDPS à Brazzaville, a félicité le président national pour les résultats dignes d'éloges obtenus en 2017 pendant les différents scrutins. «L'année 2017 a vu se réaliser un certain nombre d'objectifs contenus dans la feuille de route de notre premier congrès extraordinaire. En effet, afin de rendre plus visible notre parti sur l'ensemble du territoire national, vous avez lancé, au mois de février, une campagne d'adhésion à Pointe-Noire, qui s'est poursuivie à Brazzaville et dans le reste du pays. Cette campagne a permis au parti d'élargir sa base. Aujourd'hui, le fichier des membres de notre parti est fiable, et chaque membre détient sa nouvelle carte. L'ensemble de nos fédérations a été doté d'instances nouvelles. En 27 ans de présence sur l'échiquier politique national, les couleurs du RDPS n'ont jamais été portées aussi haut qu'au cours de l'année 2017,

une année électorale au cours de laquelle, nous avons réaffirmé notre assise nationale. Naguère cantonné dans son fief de Pointe-Noire et du Kouilou, invisible même à Brazzaville et dans d'autres départements, vous avez porté la moisson à 42 élus départementaux et municipaux dans neuf sur douze départements du pays, à savoir : Pointe-Noire Kouilou, Brazzaville, Niari, Lékoumou, Bouenza, Sangha, Cuvette-ouest et Cuvette. Les résultats aux élections législatives et sénatoriales auraient pu être à la hauteur de nos ambitions, n'eussent été des facteurs endogènes et exogènes que nous connaissons tous», a-t-il dit.

Pour sa part, Jean-Marc Thystère-Tchicaya s'est réjoui de la participation du RDPS aux élections de l'an dernier, qui a été une contribution au renouvellement et à la vitalité des institutions de la République. «La restructuration des organes intermédiaires et de base de notre parti va se pour-

suivre dans l'ensemble des fédérations, dans le strict respect de nos statuts et du règlement intérieur de notre parti. Dans ce cadre réglementaire, tout en s'appuyant sur la sagesse et l'expérience de nos anciens, je demande aux jeunes et aux femmes de s'impliquer davantage à tous les niveaux dans la structure de notre parti. Par ailleurs, la campagne d'adhésion doit continuer, sous une autre forme et sans faire du bruit, pilotée par les fédérations. Il s'agit d'une activité pérenne à notre parti», a-t-il affirmé. Il faut signaler que, peu avant le début de cette cérémonie, Jean-Marc Thystère-Tchicaya a, en cette journée anniversaire de la naissance de Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, président fondateur du parti, déposé une gerbe de fleurs sur sa tombe, au cimetière familial sis au quartier Mboukou, à Tié-Tié, dans le troisième arrondissement.

Equateur Denis NGUIMBI

Justice

Refus d'assistance du barreau de Pointe-Noire à un justiciable?

Dans une lettre circulaire en date du 29 novembre 2017 et portant n° 001/29-11-17, le bâtonnier du barreau de Pointe-Noire, Maître Sylvie Nicole Mouyocket-Ngana, a enjoint ses consœurs et confrères avocats, dans un élan de solidarité et de confraternité, à ne pas se constituer partie civile, autrement dit, à ne pas accepter de défendre un justiciable, en l'occurrence M. Jean Emile Bienvenu Mouanda, PDG de la société BM Technologies. Une décision prise suite à la citation à comparaître dirigée contre un avocat inscrit au Barreau de Pointe-Noire, Maître Guillaume Bakouété, par son ancien client, M. Jean Emile Bienvenu Mouanda. Très controversée, cette circulaire affichée au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire a suscité la curiosité du public.

Le bâtonnier de Pointe-Noire a invité tous les avocats à un élan de solidarité et de confraternité à l'égard de leur confrère Maître Guillaume Bakouété, "pour une constitution massive, afin d'assurer la défense de ses intérêts à l'audience de la deuxième chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance". De ce fait, en date du 4 janvier 2018, le public présent dans la salle d'audience a assisté à un procès au cours duquel M. Mouanda a comparu seul, sans assistance d'avocat, contre Maître Bakouété, assisté par près d'une vingtaine de ses confrères. Selon les explications four-

nies lors de cette audience par M. Mouanda, le plaignant, patron de BM Technologies, les faits résultent de ce que Maître Guillaume Bakouété, ancien conseil de la société BM Technologies dans deux affaires ou plaintes distinctes contre la société GA au Tribunal de commerce, serait entré en intelligence avec la partie adverse, la société GA, en signant une transaction pour lever les saisies pratiquées contre la société GA, moyennant la perception d'une somme de plus de 18 millions de frs CFA. Cela sans en informer BM Technologies ou du moins obtenir son autorisation, selon le plaignant.

Après quatre mois, le PDG de BM Technologies découvre la fameuse transaction au cours de la procédure relative à la seconde affaire. Il porte plainte pour faux contre son ancien conseil, Maître Bakouété. M. Mouanda n'avait-il pas donné plein pouvoir à son ancien conseil ? Un avocat peut-il ou a-t-il le droit d'engager une transaction sans en informer son client ou obtenir son autorisation ? Ce sont des questions que se pose le public qui était présent dans la salle d'audience. A ce stade, difficile de dissocier le vrai du faux. La suite du procès est prévue pour le 18 janvier 2018. Le public sera davantage édifié. En attendant, la question qui fait débat est celle de savoir si pour quelques raisons que ce soient, un justiciable n'a pas le droit d'être défendu par un avocat du fait d'être en conflit avec un autre avocat. Autrement dit, le bâtonnier n'a-t-il pas outrepassé ses pouvoirs, en interdisant, dans sa circulaire, qu'aucun avocat n'est autorisé à se constituer partie civile en faveur de M. Mouanda, un justiciable ? Un débat de droit est engagé.

Paul TCHOMVO

Déclaration du Centre démocratique 3^e Force «L'Acrotère»

Le Directoire du Centre démocratique 3e Force s'est réuni ce lundi 8 janvier 2018 à son siège pour la session inaugurale annuelle.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour: l'analyse des discours du Président de la République au Parlement réuni en congrès et ceux prononcés lors des échanges des vœux avec les diplomates et les forces vives de la nation. Le Directoire trouve dans les différents discours du Président de la République des réponses aux préoccupations que le Centre Démocratique 3e Force «L'Acrotère» avaient énoncées, dans sa déclaration du 8 décembre 2017 qui fait le tour d'horizon de la situation socio-économique nationale. Il s'agit des préoccupations suivantes :

- Le conflit armé dans certains districts du Pool
Le Directoire se réjouit de la signature d'un Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le Gouvernement et les partisans du pasteur Ntoumi, le 23 décembre 2017 à Kinkala, vœu que l'Acrotère a suggéré dans sa déclaration du 8 décembre 2017.
Le Centre Démocratique félicite le Ministre de l'Intérieur pour cet accord et l'encourage pour ces efforts, afin de ramener la paix dans les pays de Mpangala. La 3e Force demande à l'ensemble de la classe politique et aux populations «de s'inscrire sans exception ou état d'âme dans cette dynamique de paix»

(Denis Sassou-Nguesso au Parlement réuni en Congrès le 30 Décembre 2017)
Le Centre Démocratique félicite et soutient le Président de la République pour son:
-Engagement lors de son allocution aux diplomates à la cérémonie d'échange de vœux le 4 janvier 2018, de voir toutes les opérations liées à la sortie de crise se dérouler dans «la plus grande transparence», afin que la communauté internationale nous accompagne ;
- Approbation des réactions du Secrétaire Général de l'ONU et du Président de la commission de l'UA.

- La crise socio-économique
Le Président de la République, pour faire face à la crise socio-économique, s'est engagé à réduire le train de vie de l'Etat. Pour le Centre Démocratique, la mise en oeuvre de cette mesure devra se faire avant l'aboutissement des négociations avec le FMI pour préparer le peuple congolais à affronter les mesures d'austérité.
Le Centre Démocratique rappelle que le Gouvernement a des obligations constitutionnelles dans les domaines de la santé et de l'enseignement. C'est ainsi qu'il doit prendre des résolutions claires et précises pour que le travail soit effectif au CHU et à l'Université, car les grèves ne sont que sus-



Giannit Louis-Juvénal Hollat.

pendues.
L'Etat doit, entre autres, faire l'effort pour que les arriérés de pensions et des salaires du CHU et l'Université n'entrent pas dans la dette intérieure, sans oublier le paiement régulier de la bourse des étudiants. Le Centre Démocratique, s'agissant des antivaleurs dans l'administration publique, demande :
- L'application de l'article 55 de la Constitution qui stipule: «Tout citoyen, élu ou nommé à une haute fonction, est tenu de déclarer son patrimoine, lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi»
La publication et la transmission au Procureur de la République pour instruction des rapports des enquêtes menées depuis 2007 par la Commission de la Lutte contre la Corruption et la Concussion.

- La situation politique
En émettant le vœu de voir

juger, courant premier trimestre 2018, «le procès des citoyens en garde à vue prolonger», le Président de la République, garant des institutions, de la paix et de l'unité nationale, souhaite que ce dossier des citoyens responsables politiques soit clôturé.

Pour le Centre Démocratique, ce n'est pas tout d'organiser des procès, mais ils doivent être libres, transparents et équitables, car «ce dont le Congo a besoin maintenant, c'est d'être sauvé, pas d'assister à des règlements de comptes» (Denis Sassou-Nguesso; Le Manguier, le Fleuve et la Souris, P. 109)
Le Congo a besoin d'être sauvé de la fracture sociale, de la crise socio-économique, du climat délétère post-élections, référendaire et générale, sans oublier des conflits dans certains districts du Pool. C'est pourquoi, le Centre Démocratique 3e Force l'Acrotère demande, une fois de plus, que les fils et les filles du Congo s'asseyent au cours d'un dialogue inclusif pour se parler, afin de bâtir un Congo fort, unis, paisible et prospère dans «le Dialogue et la Tolérance», comme l'a rappelé Denis Sassou-Nguesso aux forces vives de la nation, le 6 janvier 2018.

Fait à Brazzaville, le 8 janvier 2018.

Le porte-parole,
Giannit Louis-Juvénal HOLLAT

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elaïs, Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.
B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

«TISSOT INDUSTRIE CONGO»

Société par Actions Simplifiée
Siège Social: En face de l'Hôtel Atlantic Palace, sur l'avenue Charles DE GAULLE / RCCM: CG/PNR/14 B 519, Pointe-Noire, République du Congo.

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12 octobre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 01 juin 2015, sous le folio 095/47 N°3964, il a été décidé ce qui suit:

Le siège social de la société, situé en face de l'Hôtel Atlantic Palace, Centre-ville sur l'avenue Charles De Gaulle, a été transféré au village Côte Matève, B.P.: 1300, Pointe-Noire, République du Congo.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/14 B 519.

Fait à Pointe-Noire, le 19 juillet 2017.

Pour avis,

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

Après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités Près d'une centaine d'ex-combattants ninjas-nsiloulous sont sortis de forêt

Dans le cadre de l'application de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé à Kinkala le 23 décembre 2017, une centaine d'ex-combattants ninjas-nsiloulous sont sortis des forêts. Ils ont été accueillis à Mayama, département du Pool, au cours d'une grande cérémonie patronnée par M. Ndoulou, sous-préfet du district, en présence de Jean Gustave N'Tondo, représentant du pasteur Ntumi, et les officiers de Forces armées congolaises (FAC).



Un échantillon des ex-combattants ninjas-nsiloulou en compagnie de Franck Euloge Mpassi, un des représentants du Pasteur Ntumi.

L'accord s'inscrit dans le souci de rétablir et de consolider la paix dans le Pool, afin de mettre un terme à une année et huit mois de crise armée qui a occasionné des milliers de déplacés, entraîné plusieurs morts et causé de nombreux dégâts matériels. Une commission mixte paritaire devra être mise en place pour veiller à la poursuite du processus de paix et à l'application stricte de cet accord qui enjoint des obligations aux deux parties.

En application de cette close, le pasteur Ntumi a commis les membres de son équipe devant faire partie de cette commission. Ils sont sortis des forêts pour converger à Mayama, un des districts du département du Pool où a été

organisée une grande cérémonie de réception et de leur départ pour Brazzaville.

«Nous sommes là pour la paix parce que la paix, c'est l'affaire de tout le monde. Nous voulons montrer à tous les Congolais que, de la même façon que nous recherchons tous la paix, c'est de cette façon qu'il n'y a plus d'obstacles au sujet de cette paix. Le Révérend Pasteur Ntumi est dans cette paix. Voilà pourquoi, nous sommes venus pour rejoindre l'équipe qu'il a constituée. Nous étions déjà à Brazzaville avec l'équipe qui a travaillé et dont l'aboutissement était la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre à Kinkala. Nos amis sont arrivés, nous sommes venus les chercher.

Nous allons avec eux à Brazzaville, travailler au sein de cette commission ad hoc recommandée par l'accord», a expliqué Jean Gustave N'Tondo, signataire de l'accord avec le Gouvernement.

Pour Philippe Mbindi, l'un des conseillers du pasteur Ntumi, cette cérémonie est l'émanation de la volonté de son leader qui a, selon lui, pris acte de la volonté des deux parties d'arrêter les hostilités. «Nous avons estimé que la localité de Mayama était symbolique pour que le départ de la délégation qu'il a constituée se fasse ici. C'est pourquoi, nous sommes là. Nous irons traduire dans les faits ce que nous allons faire

dans le cadre du rétablissement de la paix définitive dans le Pool. Les ex-combattants sont venus nombreux, c'est une expression pour que nous montrons à la face du monde que la paix est réelle et définitive. Il ne faut pas le nier», a-t-il fait remarquer.

Le Gouvernement et le Conseil national de résistance (CNR) avaient déjà signé en 2003 des accords croisés de cessez-le-feu et de cessation des hostilités qui, malheureusement, n'avaient jamais été mis en pratique. Le département a replongé dans la violence en 2006.

Cyr Armel YABBAT-NGO

République du Congo

Une majorité de réfugiés rwandais en situation irrégulière

Depuis le 31 décembre 2017, la cessation du statut de réfugiés des ressortissants rwandais au Congo est devenue effective. Plusieurs rencontres tripartites Congo-HCR-Rwanda ont eu lieu, entre 2013 et 2017 pour arriver à cette échéance. A l'issue desquelles, les réfugiés devaient choisir entre: le rapatriement volontaire, l'intégration locale ou la demande d'exemption à la clause de cessation.

Le premier ministre Clément Mouamba a récemment présenté les résultats des options sus indiquées: 104 personnes rapatriées volontaires; 18 personnes ayant sollicité l'intégration locale; 802 personnes exemptées de la cessation du statut jusqu'en 2020; 8460 personnes ayant sollicité mais n'ont pas obtenu l'exemption. En conséquence, selon le chef du Gouvernement congolais, les personnes n'ayant pas bénéficié de l'exemption se trouvent désormais en séjour irrégulier sur le territoire congolais. Leur situation relève à présent des dispositions de la loi en matière d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers. Une situation qui a fait monter au créneau les organisations des Droits de l'homme, notamment l'Association des Droits de l'homme et de l'univers carcéral (ADHUC). Son président Loamba-Moké, a animé une conférence de presse, samedi 13 janvier 2018, au siège de son association, à Brazzaville. Placée sous le thème: «le premier ministre Clément

Mouamba vient de planifier le génocide des 8460 réfugiés Rwandais au Congo», cette conférence de presse a permis à l'orateur de revenir sur certaines dispositions de la convention de 1951 portant protection des réfugiés. Pour lui, il serait suicidaire de renvoyer maintenant les réfugiés Rwandais chez eux. Car, «après avoir été saisie par l'ADHUC, sur la situation de ceux-ci au Congo, à l'occasion de la 61e session ordinaire, tenue, à Banjul (Gambie), la commission africaine pour les Droits de l'homme et des peuples, après examen, a formulé un appel urgent au Chef de l'Etat de ne pas extradier les réfugiés Rwandais dans leur pays, mais de trouver des solutions durables. Les envoyer, par exemple, dans un autre pays où ils peuvent trouver l'asile», a-t-il expliqué. Il a indiqué que les pays frontaliers du Rwanda, notamment la République Démocratique du Congo, l'Ouganda, et la Zambie n'ont pas mis en application cette clause pour des raisons



Quelques réfugiés rwandais pendant la conférence de presse.

évidentes : «Les conditions qui ont forcé les Rwandais à fuir leur pays persistent, les réfugiés Rwandais dans ces pays, y compris le Congo ont

une crainte raisonnable de persécution s'ils étaient renvoyés au Rwanda. Ces pays sont liés par le principe de non refoulement et reçoivent tous

Editorial

Miroir

La presse s'est pliée vendredi dernier au rituel de la présentation des vœux. Des vœux présentés par la presse au Conseil supérieur de la liberté de communication ; des vœux reçus de lui aussi, de son séillant président Philippe Mvouo. La presse dit merci, président !

Il s'est agi de re-parcourir l'année 2017 dans ses phases les plus emblématiques et d'ébaucher la perspective qu'apporte cette année 2018. Il s'agit de vœux, de souhaits, pas forcément d'un catalogue d'actions à accomplir. Parce que, nous le savons, les souhaits ne se traduisent pas toujours en réalité, quelle que soit l'ardeur que nous mettrions à les voir se réaliser.

Et pour la presse dont la matière première est dans l'actualité et dans la nouveauté, c'est-à-dire dans l'insaisissable de demain ou d'aujourd'hui, prévoir une année en ce qu'elle aura de bien et de moins bien est une entreprise impossible. C'est pourquoi on se contentera de souhaits.

Et pour nous, à La Semaine Africaine, un des souhaits serait qu'aboutisse l'enquête sur la brutale agression de journalistes qui s'est déroulée dans nos locaux un certain 30 novembre de l'an dernier. Policiers en civil avec armes et technologies en général réservées à la neutralisation de manifestations agressives. Tabassage de journalistes. Bris de matériels de reportage. Puis, rien : où en est l'enquête ?

A la cérémonie des vœux de la presse, il nous a été affirmé que «l'enquête suivait son cours». La formule est belle, mais ce qu'elle recouvre est une immensité de possibilités impossibles. Où en est l'enquête ?

Nous aimerions savoir si notre métier peut s'exercer dans la quiétude et la diversité de nos opinions et de nos talents. Cette diversité n'est pas nuisible à la République, elle est la marque de sa richesse assurée. Tenter de l'endommager, voilà qui est nuisible. Le journaliste est un miroir qui reflète les heurs et malheurs de la société, rien que cela, au Congo comme partout ailleurs.

Albert S. MIANZOUKOUTA

les jours des réfugiés Rwandais fuyant la junte brutale du pouvoir de Kigali», a fait savoir le président de l'ADHUC. Sur ces entrefaites, l'ADHUC a recommandé, entre autres: le retrait immédiat de la déclaration du 10 janvier 2018 du premier ministre; à la direction générale de la Police de s'abstenir à l'appli-

cation de ladite déclaration; au HCR et au CNAR de reconsidérer leurs anciennes clauses de cessation du statut de réfugiés et au Parlement d'interpeller le premier ministre pour explication des motivations de sa déclaration.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Cyr Armel YABBAT NGO (Responsable pages nationales)

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Ghislain Aristide NGOUMA (Responsable page internationale)

Tel: 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE,
DES GRANDS TRAVAUX
DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
COORDINATION DES MARCHES PUBLICS ET DE LA REGLEMENTATION
DEPARTEMENT DE LA CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-2018/MAETGT-DGGT-CMPR-DCGMP

«Projet de route de la Corniche de Brazzaville - étude d'aménagement du tronçon Fulbert YOULOU - Pont du Djoué et contrôle des travaux».

L'Etat congolais, représenté par la Délégation générale aux grands Travaux, es qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre de la Convention immatriculée CCG 1116 et relatif au Fonds du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Une partie de ce financement est destiné à la prise en charge des études d'aménagement du tronçon Fulbert YOULOU - Pont du Djoué et contrôle des travaux.

Contexte:

Le projet de la route de la Corniche a été initié en 2010, suite à la signature, entre la France et la République du Congo, du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) qui prévoyait une conversion des échéances de dette en subventions au bénéfice de la République du Congo.

Ce projet comprend la construction d'une route de deux fois deux (2x2) voies entre la Case De Gaulle et le pont du Djoué, ainsi que des aménagements urbains dans les quartiers de Bacongo et de Makélékélé (voiries, déchets, drainage). La première partie de la route de la Corniche, allant de la Case De Gaulle au giratoire Fulbert YOULOU ainsi que l'ensemble des aménagements urbains, seront achevés d'ici le mois de février 2018.

En raison des évolutions observées sur le trafic au niveau du pont du Djoué, le dernier tronçon allant du giratoire Fulbert YOULOU au pont du Djoué a fait l'objet d'une étude complémentaire de préfaisabilité en juin 2017, visant à comparer plusieurs scénarios d'aménagement. A l'issue de cette étude, la maîtrise d'ouvrage a retenu la variante suivante: le prolongement de la route de la Corniche par un viaduc empruntant le lit du fleuve Congo. Cette variante présente plusieurs avantages: d'une part, elle s'inscrit dans le plan directeur d'urbanisme de la ville et évite la fracture entre deux quartiers sud de Makélékélé, d'autre part, elle répond aux enjeux de fluidité du trafic et limite les coûts environnementaux et sociaux.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage souhaite intégrer aux études la possibilité de doubler la capacité du pont du Djoué, afin

d'améliorer la fluidité du trafic à la sortie sud de Brazzaville.

Le périmètre des travaux comprendra:

- un ouvrage en prolongation de la route de la Corniche le long de la berge du fleuve Congo d'une longueur prévisionnelle de 455m et 2 rampes d'accès de 100 et 50m;
- deux bretelles permettant les échanges entre le Pont du Djoué et l'avenue de l'O.U.A;
- le raccordement de l'ouvrage avec l'avenue Fulbert YOULOU;
- l'élargissement du Pont du Djoué en deux fois deux (2x2) voies.

Objet de la prestation:

Les services du consultant auront pour objet de faire les études préliminaires au projet et la supervision des travaux à venir.

Ils seront composés de deux volets distincts :

- un volet «études» qui comprendra: aide aux choix structurants pour les deux ouvrages et raccordement, réalisation de l'avant-projet sommaire (APS), de l'avant-projet détaillé (APD), élaboration d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) et d'un Plan de gestion environnemental (PGES), réalisation d'une étude socio-économique, rédaction du dossier d'appel d'offres des travaux, assistance à la procédure d'appel d'offres;
- un volet «supervision des travaux» qui comprendra:

* la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux, l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier: préparation des travaux, contrôle technique du chantier, contrôle administratif et financier du chantier- relations avec la maîtrise d'ouvrage, suivi du PGES;

* la phase d'achèvement des travaux: réceptions et rapports, décompte général et définitif, rapport final du contrôle des travaux.

La Délégation Générale aux Grands Travaux invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de

l'AFD: www.afd.fr.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure:

- une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres;
- Ou

- une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction:

- de l'ampleur des marchés;
- de la nature des Services: études techniques détaillées, supervision de chantier;
- du domaine de l'expertise technique;
- du contexte géographique dans la région et dans le pays du Client.

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des critères suivants:

- inclusion, dans la mesure du possible, d'experts locaux dans l'équipe du consultant;
- certification du consultant en ISO 9001; 14001 et OHSAS 18001.

La Délégation Générale aux Grands Travaux dressera une liste restreinte de 3 à 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la demande de Proposition pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le 5 FEVRIER 2018, au plus tard, à 12h00mn, en heure locale.

Ministère de l'Aménagement, de l'Equipe-ment du Territoire, des Grands Travaux, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, rond-point de l'ex-CCF (Centre culturel français), ex-Immeuble du ministère du Plan (5e étage, portes 505, 506 et 507), Brazzaville - République du Congo.

Tél.: (+242) 22 281 47 13; B.P.: 1127;

Fax.: (+ 242) 22 281 40 21;

E-mail: contact@grandstravaux.org,
Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 5 JANVIER 2018

Le Coordonnateur des Marchés Publics
et de la Réglementation, P.i.

Caddy Elisabeth NDALA

L'arbre en ville

Le bon et le mauvais du manguier urbain

L'arbre, c'est la vie. L'adage n'est pas seulement une formule, c'est une vérité dans la région d'Afrique Centrale où les communautés sont liées à la forêt, d'une manière ou d'une autre. Il y a les chasseurs, les cultivateurs, les charbonniers, les sculpteurs ou les artisans du bois ; il y a les pépiniéristes, les tradi-praticiens : tous sont liés à l'exploitation de la plante, de l'arbre et de la forêt.

Même en ville, les populations sont liées à l'arbre. Elles ont continué à y célébrer à leur manière le lien avec la plante. Des vocations de paysagistes y sont nées. Et, tradition heureuse qui se transmet de générations en générations, chaque parcelle y a son arbre. On peut même dire que c'est l'arbre qui fait la parcelle : « la parcelle de M. X ? C'est celle qui a un avocatier, après le palmier, à gauche ». Ce genre d'indications sont coutumières lorsqu'on cherche à se faire indiquer une adresse en ville.

La tradition de la Journée de l'arbre, le 6 novembre, est venue épouser une culture, d'où son succès avéré. L'achat d'une parcelle dans les villes congolaises est attesté par le « planting » d'un arbre sur l'espace visé, bien avant les fondations de la future maison. En octobre, il n'est pas rare de voir des pères ou mères de famille, voire des familles, prendre les transports publics aux premières pluies, plants en main, en direction des quartiers de récent lotissement. Chacun porte sa plante vers sa future demeure.

La ville, au Congo, c'est d'abord un arbre caractéristique. C'est le cocotier à Pointe-Noire ; le flamboyant à Brazzaville ; le safoutier à Missafou ; l'oranger ou le litchi à Boko et dans ses

environs etc... Et, partout, domine le manguier, arbre rustique qui ne se refuse à aucune terre. Il pousse parfaitement en terrain sablonneux comme argileux, pierreux comme humide. En règle générale, cinq ans après son dépôt en terre, le manguier commence à donner des fruits, sans aucun entretien particulier.

Une espèce invasive

Mais cette facilité est aussi certainement la cause des inconvénients que le manguier commence à représenter chez les citadins. Car tout le monde, désormais, a son manguier dans sa parcelle. Mais comme c'est une plante à croissance rapide, chacun se retrouve désormais aussi avec un géant tutélaire que ne réussissent plus à contenir les 20X20 m classiques des parcelles en ville. Conséquence : le manguier devient un arbre à problème. On ne compte plus le nombre de litiges nés du fait de mangues mûres qui tombent sur la toiture des voisins, voire qui se fracassent sur les parebrises des voitures. Le ramage étendu se traduit aussi par un amas gêné de feuilles mortes qui ont tendance à tomber chez le voisin, ou qui se déposent sur les toitures de tôles accélérant



Un manguier portant des fruits.

leur oxydation. Chacun matin, tout le monde ne trouve pas forcément du plaisir à ramasser les feuilles du manguier, surtout si elles proviennent de la parcelle à côté.

Cela fait que, tout en continuant d'être l'arbre citadin par excellence, tout en bordant les vieilles allées et en offrant de l'ombrage dans les cours d'écoles et des établissements publics, le manguier commence aussi à être le premier arbre que les citadins destinent au tronçonnage. Les scies à moteur attaquent et abattent ; des métiers de tronçonneurs sont nés. Il en faut de 40.000 à 100.000 F CFA pour abattre un manguier. Car plus l'arbre est géant et plus il faut de bons calculs pour le faire tomber au bon endroit, ou pour que ses branches n'endommagent pas la toiture du voisin ou même celle du propriétaire lui-même.. Les billots dédagés sont généralement revendus : aux ménagères pour le bois de chauffe, aux charbonniers voire aux charcutiers qui s'en servent comme table d'équarrissage. Le manguier connaît donc aujourd'hui le sort contradictoire

d'être un arbre présent dans les parcelles et d'un arbre à sacrifier lorsqu'il devient trop encombrant, ce qu'il finit toujours par être.

C'est peut-être le moment de penser le développement en ville autrement. Le manguier procure un petit revenu aux familles qui en revendent le revenu en bord de route. Mais on peut penser à des arbres moins géants, tout en préservant la verdure. Toutes les espèces de manguiers finissent par devenir envahissantes. Greffées ou non, elles montent et montent toujours, sans garantie de sécurité en cas de grand vent car leurs branches fragiles cassent toujours. La localité de Loudima était jadis celle des manguiers greffés. Aujourd'hui, les petits manguiers sages d'hier sont devenus de gigantesques arbres. Les populations sont obligées d'attendre que les mangues mûres tombent d'elles-mêmes de l'arbre pour pouvoir leur trouver une quelconque utilité.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Association Kikulu kia Nsi de Boko (département du Pool)

André Mankenda dresse le bilan des activités

L'Association Kikulu kia Nsi de Boko (A2KNB), que dirige André Mankenda dans le département du Pool a été portée sur les fonts baptismaux le 10 septembre 2016. Par la même occasion, elle procédait au lancement de son programme d'action culturelle axé sur la revalorisation des valeurs morales, ancestrales et culturelles du terroir, ainsi que sur les activités de développement et de promotion dans un district qui se modernise peu à peu avec l'apport de l'Etat. Un an déjà écoulé, son président très optimiste dresse le bilan des activités menées et présente sa vision pour le développement du district de Boko.

**André Mankenda, que peut-on retenir de votre parcours accompli par votre organisation, un an après?

*Notre action pour l'année 2017 a été marquée au plan politique par la candidature et l'élection des uns et des autres aux différents scrutins organisés dans notre pays. En ma qualité de membre honoraire, président de l'A2KNB, je présente mes félicitations à tous les membres des différentes organisations qui ont bénéficié des suffrages des populations



André Mankenda.

du district de Boko, pour leur élection au Sénat, à l'Assemblée nationale et au Conseil départemental du Pool. C'est le signe de la vitalité de notre association qui se veut fraternelle pour le bien-être des populations de notre district. Concernant la paix dans le Pool, l'A2KNB fonde ses espoirs sur les initiatives prises par le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoui en vue de restaurer la paix véritable et la tranquillité dans cette partie du pays longtemps prise en otage. Cela permettra aux populations disséminées par ci, par-là, de regagner leurs habitations et de renouer avec leurs activités vitales.

Une plongée dans le social

L'A2KNB s'est préoccupée des questions liées aux valeurs morales et culturelles, surtout en cette période de crise économique, comme l'a évoqué récemment le président de la République lors de son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès. Dans ce sens, nous pouvons dire que la plupart des adhérents de notre association sont des membres qui ont appartenu autrefois à une ancienne ONG de la localité et qui étaient résolument déterminés à apporter des appuis multiformes, notamment techniques et matériels, aux différents maraichers et autres producteurs agricoles. Dans cette même dynamique et pour réimprimer un nouvel élan, nous avons procédé à des activités rémunératrices de l'autoprise en charge en faveur des maraichers et des couches vulnérables, aux fins de retrouver le bien-être social.

**Quelle a été l'implication des sages, notables et cadres du terroir dans ce plan d'action?

*Leur implication a été d'un apport considérable dans la mesure où, aucun peuple ne peut se développer sans l'apport des autres. La revalorisation culturelle du terroir et le développement local moderne constituent les deux points focaux de l'action de l'A2KNB. Nos générations, dans leur pluralité, devront être fières d'avoir désormais à restaurer ce qu'elles ont perdu, car la perte des valeurs est une déconsidération totale de soi-même et de la collectivité. Aux dépositaires actuels de notre tradition ancestrale auxquels se joindront nécessairement d'autres personnes qui en assureront la transmission de témoin à la jeune génération avec plus de pédagogie, de faire preuve de savoir-faire et d'esprit de management pour qu'ils soient ancrés à la modernité avec leur identité et leurs repères. Le Kikulu kia Nsi nous rappelle le «mbongui» d'autrefois, l'arbre à palabre, un espace où ne se développe jamais des conflits de génération, mais plutôt un espace de rassemblement où se développe l'esprit fraternel. Ceux qui ont des connaissances approfondies y mettent leur savoir-faire à la portée des autres. Le «mbongui» est aussi, un espace d'entraide sociale où l'orphelin, l'abandonné, le vulnérable bénéficie du soutien de la collectivité.

Propos recueillis par Pascal BIOZI KIMINO

Tarifs d'abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	15.600	91 Euros	182 Euros
Retrait sur place:	Expédié: 23.400	Autres pays d'Afrique	
1 an	31.200	96 Euros	
Retrait sur place:	Expédié: 46.800	192 Euros	
France, Afrique		Europe	
		96 Euros	
		192 Euros	
		Amérique-Asie	
		100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Lancement de «Faim zéro»

Elimer la faim pour assurer la sécurité alimentaire

Selon une étude, 600.000 personnes, soit 14,2% de la population congolaise souffrent de l'insécurité alimentaire sous sa forme sévère ou modérée. Les personnes vulnérables sont les enfants de moins de 0 à 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes. La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé officiellement lundi 8 janvier à Brazzaville la revue stratégique du défi «Faim zéro». C'était au cours d'un atelier qui a rassemblé quarante experts venus essentiellement de la République démocratique du Congo, d'Afrique du Sud et d'Italie.

Le lancement officiel de la revue a eu lieu en présence de Jean Martin Bauer, représentant du Programme alimentaire mondial au Congo (PAM) et d'Anthony Ohemeng-Boamah, coordinateur résident des systèmes des Nations Unies au Congo. Pour Ebouka-Babackas, cette revue permettra d'établir une situation de référence afin d'évaluer les progrès accomplis par le Congo dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et programmes visant à atteindre l'objectif de développement durable (ODD) n°2. Cet objectif, a-t-elle rappelé, a pour but d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire,

améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. «Il s'agit donc d'établir un diagnostic complet de la situation alimentaire et nutritionnelle afin de définir les écarts en termes de politiques d'intervention à mener en priorité pour atteindre les objectifs du défi «Faim zéro» d'ici 2030», a-t-elle précisé. Elle a exhorté les partenaires techniques et financiers du pays à se mobiliser. «La revue stratégique du défi «Faim zéro» fera ressortir outre les défis de développement dans les domaines de la sécurité alimentaire et la nutrition, ceux des secteurs de l'éducation, de la protection sociale, de la ré-



Les experts suivant attentivement l'étude.

silience des communautés, du genre et de l'environnement» a déclaré la ministre du Plan. Jean Martin Bauer, a précisé que l'étude sur la revue stratégique du défi faim vise à établir un diagnostic «complet» de la situation alimentaire et nutritionnelle, afin de définir les écarts en matière de politiques et d'interventions à mener a priori pour atteindre le défi «Faim zéro» d'ici à 2030. Il a de même interpellé les experts impliqués dans cette revue de savoir communiquer et écouter.

«Etablir cette situation de ré-

férence permettra de mesurer le chemin parcouru et surtout celui qui reste à parcourir si on veut atteindre les objectifs fixés», a assuré pour sa part Anthony Ohemeng-Boamah. Le défi «Faim zéro» est une initiative qui vise à fédérer l'action autour d'un même objectif: éliminer la faim d'ici 2030. Cette revue stratégique débute donc avec une première étape : l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Le Premier ministre rappelle à l'ordre Soudan Nonault!

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement Clément Mouamba a tapé du poing sur la table mercredi 10 janvier 2018, parce qu'un ministre, en l'occurrence Arlette Soudan Nonault, aurait cru bon d'ignorer la note de service n°0005/PM-CAB du 11 mai 2017 qui rappelle les dispositions relatives aux nominations aux fonctions et emplois civils qui sont de la compétence exclusive du Président de la République, Chef de l'Etat, et du Premier ministre, chef du Gouvernement. Elle avait signé «des notes de services portant respectivement relève et nomination du directeur général du développement durable». Clément Mouamba lui a remonté les bretelles en indiquant simplement que ces «notes de service sont sans effet». Mais aux dernières nouvelles, tout serait rentré dans l'ordre car ce n'est pas un DG que la ministre aurait nommé mais un DG par intérim.

Le "Coup" du Président, commente-t-on!

Les Congolais ne manquent pas de dire tout du président Sassou, sauf qu'il manque de courage politique et de sens de la surprise. Il s'est passé plusieurs mois quand bruissaient déjà des rumeurs de putsch dont le cerveau-penseur serait le général Norbert Dabira qui aurait été trahi par le commandant de la Garde républicaine (GR), le général Ngatsé Nianga Mbouala à qui il aurait fait la proposition de renverser le président Sassou. Auparavant, le commandant de la GR avait lui-même été soupçonné de collusion avec le pasteur Ntumi dans la crise armée du Pool, un de ses proches étant en plus écroué. Coup sur coup, la semaine dernière, le général Dabira a été arrêté et le commandant de la GR limogé. Le Président Sassou a pris tout le monde à contre-pied. Il n'est pas jusqu'à son entourage qui n'ait été troublé par ces deux événements que rien n'annonçait à ce moment-là. «Ce coup du Président Sassou paraît comme un pion avancé avec calcul sur l'échiquier», murmure le Congolais de la rue qui ajoute: «Que mijote-t-il encore?»

Que veut insinuer Charles Zacharie Bowao?

Des Congolais se posent cette question. Parce que Charles Zacharie Bowao, universitaire et homme politique devenu opposant, a posté sur twitter le message ci-après: «Certains signes ne trompent pas, ils sont toujours les mêmes avant la chute d'un régime dictatorial». Cela a coïncidé avec l'arrestation de Norbert Dabira et le limogage de Ngatsé Nianga Mbouala dit «Djo Bill».

Controverse musclée autour du discours du Président Sassou sur Vox TV

Dernièrement, il y a eu un échange musclé sur le plateau de la chaîne de télévision privée Vox TV, entre Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des Droits de l'homme (OCDH), et le juriste Christian Bouanga, taxé à tort ou à raison de proche du pouvoir, à propos du discours du Chef de l'Etat sur l'état de la Nation devant le Parlement. Le Président de la République a qualifié de «garde à vue prolongée» la situation des citoyens accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat au terme des scrutins référendaire et présidentiel de 2016 en souhaitant que s'ouvre leur procès. S'est-il trompé quand on sait que la domiciliation des personnes en question est la Maison d'arrêt? «Ils ne sont pas en garde à vue prolongée», a rectifié avec vigueur Christian Bouanga. «Qui a écrit ce discours? Est-ce que c'est pas dit du Chef de l'Etat», a chargé sur un ton offensif Trésor Nzila pour qui le président a fait un aveu qui réconforte les militants des droits de l'homme. «C'est dit du Chef de l'Etat, mais peut-être que le Chef de l'Etat n'a pas la maîtrise du concept sur la question.», a tenté d'expliquer d'un ton vif Christian Bouanga, décidément sur la défensive. «Connaissez-vous le circuit de validation d'un discours du Chef de l'Etat?», a réagi Trésor Nzila. « Passons à une autre qualification», a estimé l'autre.

Fusillade à Dolisie: la capitale de l'or vert, ville des Mutchatchos?

Jeudi 12 janvier aux environs de 23h, les Dolisiens habitant à proximité de l'école primaire Gabriel Mboukou, dans le deuxième arrondissement, ont été dérangés par des crépitements d'armes de guerre automatiques tirés par une patrouille de police. Que s'est-il passé? La police pourchassait à bord d'un véhicule BJ un groupe de bandits munis d'armes blanches (machettes, pioches, couteaux et projectiles). Il s'agirait d'un affrontement de deux groupes aux allures de Bébés noirs. L'un dénommé les «Arabes» aurait pour bastion le marché Mboukou, non loin de l'école du même nom. L'autre, les «Américains», au quartier Baongo dans le premier arrondissement de la ville. Un élément de la bande des «Américains» aurait été agressé par un autre élément du camp adverse à la foire qui a lieu au Cercle culturel de Dolisie. La police a contré l'action de ces bandits. Un des voyons a reçu une balle au pied, certains ont été appréhendés. On signale aussi des actes de vandalisme perpétrés par les malfrats à l'auberge «Le Niamelan» située derrière l'école Mboukou. La présence des hautes herbes qui poussent sauvagement dans cet établissement scolaire et l'absence d'éclairage créent les conditions d'une cachette idéale pour les fumeurs de chanvre et autres délinquants.

Grève: les enseignants bénévoles décident de l'expérimenter

La grève, voilà la trouvaille de tous les mécontents et autres déçus de la République pour se faire entendre. La recette a fait ses preuves pour l'Université Marien Ngouabi et le CHU, pour ne citer que ces deux cas récents. Raison pour laquelle les enseignants prestataires et bénévoles du Congo réunis au sein d'un Comité national, ont décidé, au terme de leur assemblée générale extraordinaire le week-end dernier, d'observer une grève générale illimitée à compter du 5 février si leurs ministères de tutelle respectifs n'apportent pas de solutions aux revendications contenues dans le cahier des charges. Ils exigent la diligence dans le traitement de leurs dossiers d'intégration, la publication des quotas de recrutement et le versement de l'indemnité de vacation mensuelle, au plus tard le 3 février. Gouvernement, encore du grain à moudre!

Santé publique

Une grippe humaine pandémique sévit dans le pays

Face à la résurgence de l'épidémie de grippe que connaît le Congo depuis quelques jours, la ministre de la Santé Jacqueline Lydia Mikolo a rendu publique, vendredi 12 janvier 2018, une déclaration du Gouvernement dans laquelle sont indiquées les principales mesures d'hygiène que doivent observer les populations. Ainsi que des actions immédiates prises par son ministère. Il s'agit de la réactualisation du plan de contingence, le renforcement de la surveillance épidémiologique, la vulgarisation des mesures d'hygiène personnelle et collective, la prise en charge gratuite des cas et des mesures promotionnelles.



Jacqueline Lydia Mikolo.

La grippe humaine pandémique qui sévit dans le pays actuellement a pour souches grippales responsables: Influenza B, la lignée Victoria (environ 70% des souches positives) et Influenza A, H1N1 qui avait déjà secoué le Congo en 2009. Les relevés épidémiologiques réalisés depuis 2009 montrent que le type B (Influenza B) circulait déjà dans le pays en 2013, mais

dans des «proportions très limitées. En revanche, la souche saisonnière H3N2, prédominait dans cette période jusqu'à l'année dernière», a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo. Selon elle, la particularité épidémiologique de cette année tient en ce qu'on assiste à une forme de résurgence de la grippe de 2009 et à l'émergence de la lignée Victoria (Influenza B) «encore très peu connue

dans notre pays», a précisé la ministre. Consciente du fait que la population congolaise est très peu protégée, immunitairement parlant, contre ces deux souches grippales, Jacqueline Lydia Mikolo pense que les conséquences de l'émergence de ces deux souches se font déjà ressentir au sein des ménages et structures de santé. Pour y faire face, le Gouvernement a pris quelques mesures urgentes. Il s'agit des actions qui se traduisent par la réactualisation du plan de contingence, le renforcement

de la surveillance épidémiologique, la vulgarisation des mesures d'hygiène personnelle et collective, la prise en charge gratuite des cas et des mesures promotionnelles. Par ailleurs, elle a invité les populations à observer quelques mesures d'hygiène, notamment de couvrir la bouche et le nez lorsqu'on veut tousser et éternuer, de laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir toussé et s'être mouché, de jeter les mouchoirs usagés à la poubelle immédiatement après usage, d'éviter les accolades, embrassades et poignées de mains pour saluer les gens. «Les campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées sur l'ensemble du territoire», a fait savoir Jacqueline Lydia Mikolo qui a reconnu que le Congo connaît depuis quelques années des récurrences d'épidémie.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Gendarmerie nationale

Œuvrer pour le maintien d'une relation étroite avec les populations

Les gendarmes promus au premier trimestre de cette année ont porté leurs nouveaux galons, mercredi 10 janvier 2018, au commandement de la Gendarmerie nationale, à Brazzaville. Il s'agit de quinze officiers et douze sous-officiers. C'était au cours d'une cérémonie placée sous l'autorité du commandant de cette institution le général de brigade Paul Victor Moigny qui a affirmé que malgré la crise économique et financière qui a durement frappé le pays en 2017, la Gendarmerie, avec la même abnégation, a marqué des avancées dans le cadre de son plan d'action "Gendarmerie 2025".



Port des galons à un colonel.

Par la même occasion, il a rappelé les hauts faits des actions menées par l'institution l'an dernier au nombre desquelles la formation et le déploiement de la première vague de 1300 élèves-gendarmes qui constitue désormais la 12^{ème} promotion au sein de la Gendarmerie nationale ; dans le cadre de la mission de protection des points sensibles et de la recherche de renseignement, la Gendarmerie nationale a conforté sa position au niveau des frontières aux côtés d'autres entités de la Force publique. Elle s'est aussi illustrée par sa participation aux missions régaliennes de l'Etat. Et faisant partie intégrante de la communauté de défense et de sécurité, elle a assumé pleinement ses missions avec pour moments phares: la sécurisation des élections législatives et locales en juillet dernier, ainsi que le rétablissement de la paix dans le département du Pool. Dans le cadre des engagements internationaux du pays, elle a

continué d'assumer sa mission au sein de la Minusca par l'intermédiaire de l'Unité de police constituée préparée, formée et projetée en République Centrafricaine. Pour cette année 2018, le général Moigny a réaffirmé l'engagement de la Gendarmerie nationale à se maintenir sur la même ligne en suivant les hautes orientations du Président de la République qui leur enjoint de travailler sur les trois axes suivants: le renforcement de capacités à tous les niveaux. Notamment au niveau de l'organisation et de la discipline. «Il nous revient, dans les régions de gendarmerie, les grandes formations et les unités de mettre en exergue cette orientation et de l'intégrer dans les plans d'action à différents échelons... ; le chef suprême des armées nous prescrit également d'œuvrer pour le maintien d'une relation étroite et permanente entre la Force publique et le peuple... Enfin le président de la République nous enjoint de travailler

dans le sens du respect des engagements du Congo à la fois à l'intérieur du pays et dans le cadre de nos relations avec le reste du monde. Cela implique pour notre part une mise en condition opérationnelle permanente de nos unités, afin qu'elles soient toujours prêtes à répondre à l'appel du devoir dans le cadre de la sécurité collective au sein de l'Union africaine ou des Nations Unies», a-t-il dit. Ces hautes orientations du Président de la République a-t-il ajouté constituent pour les gendarmes les points d'encrage de toute leur action en 2018 en sus des missions classiques. «C'est pourquoi nous devons nous employer au renforcement de nos capacités pour y faire face avec efficacité... Un autre défi qui nous attend est celui lié à la mise en œuvre des engagements de l'Etat en rapport avec l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités conclu le 3 décembre 2017 à Kinkala dans

le département du Pool et qui se résume par la restauration de l'autorité de l'Etat». En termes d'orientations qui devront mobiliser les gendarmes en 2018, le général Moigny a souligné qu'il s'agit de rechercher les moyens pour mettre en condition la 13^{ème} promotion de gendarmes ; continuer à renforcer les capacités opérationnelles et poursuivre la formation des personnels ; œuvrer à la montée en puissance du GIGN ; les efforts seront aussi axés sur l'équipement en matériel ainsi qu'en moyens de projection et d'intervention des unités. En définitive, le général Moigny a rappelé aux nouveaux promus que chaque avancement leur expose à plus de responsabilités. «Nous osons croire que vous serez à la hauteur de vos nouvelles responsabilités», a-t-il conseillé.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD Congo

Le secrétaire général de l'ONU craint un nouveau report des élections

La question du processus électoral en RD Congo reste toujours d'actualité au sein de l'organisation des Nations-Unies. Dans un rapport au Conseil de sécurité transmis il y a quelques jours, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres émet l'inquiétude qu'à peine reportées, les élections en RDC soient à nouveau compromises. Il a déploré également que la présidentielle, les législatives, les provinciales annoncées pour le 23 décembre 2018 aient été reportées.



Antonio Guterres.

Pour le secrétaire général des Nations unies, le climat politique en RDC reste caractérisé par des fractures profondes qui divisent la classe politique et la société civile, fractures renforcées par l'annonce d'un nouveau report de la présidentielle et des législatives qui, selon l'accord politique de la Saint-Sylvestre, «auraient dû se tenir en décembre 2017 au plus tard». Et pourtant, à en croire Antonio Guterres, le gouvernement et le parti auquel appartient le président semblent déterminés à respecter le calendrier électoral. Ils ont rapidement approuvé des projets de loi essentiels à la tenue des scrutins :

la loi de finances et la loi électorale.

Le secrétaire général de l'ONU a noté toutefois que les partenaires de la RDC, inquiets à cause des incertitudes entourant la transition politique, n'ont contribué qu'à hauteur de 6 % au fonds d'appui au cycle électoral. «Il y a un an, la signature de l'accord politique globale redonnait espoir au peuple», a-t-il écrit.

Mais un an après, a dit Antonio Guterres, la fermeture de l'espace politique se poursuit, les forces de sécurité commettent de plus en plus de violations des droits de l'homme, ne sont pas sanctionnées pour la répression sanglante des manifestations, toujours sous le coup d'une interdiction gé-

nérale. 107 prisonniers politiques sont toujours détenus et d'autres personnalités ont été écartées du processus électoral. «Aucun processus électoral crédible ne peut se dérouler dans un climat d'harcellement et de répression», a souligné Antonio Guterres. Pour ce qui est du risque d'un nouveau report des élections prévues en décembre 2018, le secrétaire général de l'ONU renvoie «toutes les parties prenantes» dos à dos et leur demande d'œuvrer à l'organisation de ces scrutins et de collaborer à l'application de l'accord politique.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Tunisie

Un anniversaire sur fond de contestation

Il a été célébré dimanche 14 janvier dernier dans les villes tunisiennes le 7e anniversaire de la révolution de ce pays du Maghreb. Une révolution dénommée «Printemps Arabe», en raison de sa circonscription dans la région nord de l'Afrique majoritairement arabe. Ce mouvement a bouté du pouvoir nombre de dirigeants des pays de l'Afrique du nord dont Hosni Moubarak (Egypte), Mouammar Kadhafi (Lybie) et Ben Ali, président tunisien d'alors, aujourd'hui en exil en Arabie Saoudite. Les revendications des populations centrées sur le chômage, la précarité de la vie, la violence policière, la confiscation du pouvoir, des libertés, la corruption la concussion, et la fraude, ont été à l'origine de ce chambardement.

Pourtant, sept ans après, et presque à la même période, les tunisiens attendent toujours l'amélioration de leurs conditions de vie. Ainsi, des manifestations contre la vie chère, la hausse de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), pour laquelle le gouvernement estime redresser l'économie du pays en berne, ont dégénéré lundi 8 janvier dernier avec la mort d'un jeune homme à Tebourba dans l'ouest de la Tunisie.

Ces manifestations qui se sont poursuivies dimanche dernier, alors que le pays célébrait la révolution de 2011, ont poussé certains manifestants à pointer ceux qu'ils considèrent comme responsables de la situation économique critique que traverse le pays. «Le



Des manifestants.

gouvernement, la hausse des prix, la mauvaise gestion et le manque de transparence sont les ennemis du peuple. S'il y avait un minimum de transparence, on serait prêt à faire des sacrifices... on n'a pas confiance en ceux qui dirigent notre pays», a déclaré un manifestant. Et un autre : «la rue attend des annonces concrètes du gouvernement. Car depuis 2011, le coût de la vie a augmenté de 35% et la monnaie nationale s'est effondrée. Quand 1 euro valait deux dinars en 2011, il en vaut trois aujourd'hui». Répondant à la préoccupation de savoir pourquoi tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 2011 ont échoué à changer le quotidien des tunisiens, Kmar Bendana, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Manuba non loin de Tunis a fait savoir qu'«il y a tout une accumulation des anciens problèmes, mais aussi depuis 2011, une classe politique arrivée au pouvoir sans les capacités de changer les choses...ils sont

superficiels, ne sont eux-mêmes pas très conscients de l'ampleur des choses. Ils ne travaillent pas comme ils devraient travailler. Nous avons eu huit chefs de gouvernement, 280 ou 290 ministres...mais ils sont tous là avec des idées de technocrates, alors qu'il faudrait faire de la politique locale, près des gens. Petit à petit, ils ont abandonné et on en arrive au retour des anciens de Ben Ali. Sans compter que les gouvernements qui ont été élus, entre autres, celui des islamistes, ont lamentablement échoué. On a une administration encore plus inactive qu'avant. Car eux-mêmes, dans leurs têtes et dans leurs choix, sont très anciens». Jusqu'où ira cette contestation? Elle est considérée comme un test crucial pour l'expérience démocratique tunisienne.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Groupe de la Banque mondiale
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE
AGENCE MULTILATERALE DE GARANTIE
DES INVESTISSEMENTS
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT
DE DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

1818 H Street N.W.
MSN C 4-494
Washington, D.C. 20433
USA

(202) 473-1118
Adresse télégraphique: BIRD
Adresse télégraphique: AID
Fax: (202) 522-2088

AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET
ENTREPRENEURS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
BUREAU DE LA BANQUE MONDIALE, BRAZZAVILLE,
REPUBLIQUE DU CONGO
REI NO.18-0150

Le groupe de la Banque mondiale (GBM) lance un appel à manifestation d'intérêt pour les travaux de construction du bureau de la Banque mondiale à Brazzaville, en République du Congo.

L'objectif de développement du projet comprend, sans limitation aucune, la construction d'un nouveau complexe de 800m2 et des travaux d'aménagements des bureaux de la GBM, situés au Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Brazzaville. Le site couvre une superficie totale de 1.622,55m2. Le projet comporte trois phases:

1. Phase de démolition des structures existantes (aire d'environ 6500m2), transport des débris de démolition, et assainissement du site;
2. Phase de construction d'un nouveau complexe administratif en béton (avec salles de conférence, aires d'accueil, espace de restauration du personnel, parking), aménagement paysager, et aménagement de l'ensemble du site accompagné d'un corps de garde avec garde-fous (poterne) conforme aux exigences en matière de sécurité et aux directives de conception du GBM.
3. Phase d'aménagement d'intérieur:

travaux de construction et de finition intérieurs (sols, plafonds, cloisons, portes cadres, etc.), électrification, ventilation, climatisation, installation de systèmes anti-incendie, de sanitaires, de plomberie, de sécurité, TI, systèmes d'AV et divers. La date limite des soumissions est le 24 janvier 2018 (15h, heure locale de Brazzaville, Congo).

Pour être considérés éligibles, les entrepreneurs doivent remplir les conditions obligatoires présentées sur le site internet de Passations de marché (Corporate Procurement) dans la rubrique des appels d'offres. Pour accéder à ce site web, suivez les instructions ci-après:

Allez sur www.worldbank.org

En bas, Sous «FOR PARTNERS», Cliquez sur «Corporate Procurement» Sous «Business Opportunities». Cliquez sur «Administrative Procurement», puis lancez une recherche pour REI 18-0150

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Chayut Mathurapote via email à: cmathurapote@worldbank.org

IN MEMORIAM

Thérèse SITA «Ma SITA»

15 janvier 1988 – 15 janvier 2018

A l'occasion du 30^e anniversaire de sa disparition, les enfants, petits-fils, filles et tante, la famille ZOUBAKELA, prient tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

«Dieu a donné, Dieu a repris».

Que son repos soit éternel!



SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours
du soir à la fin du mois de janvier 2018 en:

- 3^eme Année Bachelor;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français

NB: Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel: 06 638 85 87; 04 43 148 27 E-mails: escicinfo2013@gmail.com
/ escicinfo2013@escic-cg.com; Site: www.escic-cg.com

Le Saint-Père François au Chili et au Pérou

Le 6^e voyage papal en Amérique latine

Sa Sainteté le Pape François effectuera du 15 au 22 janvier 2018 son 22^e voyage hors d'Italie qui le conduira successivement au Chili du 15 au 18 et au Pérou du 18 au 21 janvier, en Amérique latine, son continent natal. C'est le plus long voyage de son pontificat. Nous publions ci-après, le programme de ce voyage.

Le programme pontifical prévoyait que l'avion papal partirait de l'aéroport de Rome Fiumicino à 8h du matin le lundi 15 janvier, et atterrirait à l'aéroport de Santiago du Chili à 20h10 heures locales. Après la cérémonie de bienvenue sur le tarmac, le Pape se rendrait directement à la nonciature apostolique, où il serait attendu vers 21h.

Le programme officiel papal commencerait réellement mardi 16 janvier, avec la rencontre avec les autorités, la société civile et le corps diplomatique au Palais de la Moneda, qui serait l'occasion de son premier discours. Il s'entreferait ensuite vers 9h heure locale avec la présidente Michelle Bachelet. Vers 10h30, le Pape célébrerait la messe au Parc O'Higgins, le grand parc de la capitale chilienne dans lequel saint Jean-Paul II avait célébré une eucharistie en 1987, dans un contexte alors tendu marqué par des manifestations qui allaient mener progressivement à la fin du régime d'Augusto Pinochet.

Vers 16h, le Souverain pontife se rendrait en visite dans une prison pour femmes, avant une rencontre à 17h15 avec les prêtres, religieux, consacrés et séminaristes. Il prononcera

alors un discours, avec une rencontre avec les évêques dans la sacristie de la cathédrale. La dernière étape de cette journée serait une visite privée au sanctuaire de saint Alberto Hurtado, un prêtre chilien qui fut un pionnier du syndicalisme chrétien, et a été canonisé par Benoît XVI en 2005. Cette visite sera pour le Pape, l'occasion d'un dialogue informel avec les jésuites du Chili.

Journée particulièrement dense, avec un déplacement en avion à Temuco, une ville située à 700 Km au sud de Santiago, sera celle du mercredi 17 janvier. Le Pape François y célébrera la messe à l'aéroport de Maquehue, puis déjeunera vers 11h avec des habitants de la région dans un centre géré par l'Église locale, la maison «Madre de la Santa Cruz» («Mère de la Sainte-Croix»).

Le Saint-Père repartira ensuite à Santiago pour une fin de journée consacrée à la jeunesse: il rencontrera les jeunes au sanctuaire de Maipu à 17h30, puis il visitera à 19h l'Université pontificale catholique du Chili. Des discours sont prévus durant ces deux rencontres.

Le Pape se rendra en avion, jeudi 18 janvier, à Iquique, le grand port du nord du Chili. Il y célébrera la messe à 11h30



Le Pape François répondant aux questions des journalistes dans l'avion.

au Campus Lobito, avant un déjeuner à 14h dans une maison de retraite tenue par les pères oblats, au sanctuaire Notre-Dame de Lourdes. Il fera ses adieux au Chili lors d'une cérémonie de congé prévue à 16h45, avant de s'envoler pour le Pérou, où il sera accueilli à l'aéroport de Lima à 17h 20 heure locale.

Le Saint-Père rencontrera vendredi 19 janvier, à 8h30 les autorités, la société civile et le corps diplomatique au Palais du gouvernement, avant un entretien à 9h avec le président Pedro Pablo Kuczynski. Le Pape reprendra aussitôt son avion pour se rendre à Puerto Maldonado, en pleine jungle, où il rencontrera les peuples de l'Amazonie à 12h dans un centre des congrès. Il doit y prononcer un discours très attendu, qui posera les jalons du parcours vers le Synode sur l'Amazonie prévu à Rome en octobre 2019.

Après avoir salué la population

vers 13h, le Pape déjeunera avec des représentants des peuples de l'Amazonie. L'après-midi, vers 15h45, François visitera le Hogar Principito, un foyer pour enfants en difficulté. Le Pape repartira vers Lima en fin de journée, et participera vers 19h à une rencontre privée avec les jésuites du Pérou en l'église de San Pedro.

Le Souverain pontife se déplacera en avion, samedi 20 janvier, à Trujillo, sur la côte pacifique. Il célébrera la messe à 10h sur l'esplanade côtière de Huanchaco, puis circulera en papamobile dans le quartier portant le nom de Buenos-Aires, comme sa ville argentine natale. Après une brève visite à la cathédrale vers 15h, François rencontrera vers 15h30 les prêtres, religieux et séminaristes du nord du Pérou au séminaire local. Il y prononcera un discours, avant de conclure la journée par une prière mariale sur la Place d'Armes de cette ville de Trujillo, vers 16h45. Un discours est également prévu lors de cette célébration. Il rentrera ensuite en avion à Lima en fin de journée.

La dernière journée de son voyage, dimanche 21 janvier, sera consacrée à la capitale péruvienne. Le Pape participera à 9h15 à un office des heures avec des religieuses contemplatives au sanctuaire du Seigneur des miracles, et prononcera une homélie. Vers 10h30, il se rendra à la cathédrale de Lima pour une prière devant les reliques des saints péruviens, puis il rencontrera vers 10h50 les évêques du pays au Palais archiépiscopal, où il prononcera un discours. François prononcera ensuite à midi la prière de l'Angélus devant les fidèles rassemblés sur la Place d'Armes, avant de rentrer à la nonciature pour le déjeuner et un temps de repos. Le dernier temps fort de ce voyage sera la messe célébrée à 16h15 sur la base militaire de Las Palmas. Le Pape partira ensuite pour l'aéroport, avec une cérémonie d'adieu prévue à 18h30. Son avion s'envolera vers 18h45 pour Rome, où il est attendu le lendemain, lundi 22 janvier, vers 14h15 heure locale, à l'aéroport de Rome Ciampino.

Ce voyage apostolique sera le 22^e de son pontificat, et le 6^e en Amérique latine, après ceux effectués au Brésil en juillet 2013, en Équateur, en Bolivie et au Paraguay en juillet 2015, à Cuba en septembre 2015, au Mexique en février 2016 et en Colombie en septembre 2017. Il ne s'est toutefois pas encore rendu en Argentine, son pays d'origine.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Convention nationale italienne sur la pastorale avec les sourds (Italie) L'abbé Ghislain Cheret Bazikila, invité d'honneur à Rome

Il s'est tenu au centre Don Severino Fabriani, à Rome, en Italie, du 2 au 5 novembre 2017, la première Convention nationale des sourds italiens, fruit d'une initiative partagée. Le thème de cette convention nationale était: «La personne sourde entre la foi, la vocation et la technologie» pour son évangelisation dans l'Église et son intégration dans la société. La convention nationale était organisée par le père Graziano, assisté de deux merveilleuses interprètes professionnelles italiennes (Sala et Martini). Plus de quatre-vingt sourds italiens venus de toute l'Italie participaient à ce rassemblement très ambiant pour lui donner un caractère national. Quant à sa dimension internationale, l'abbé Ghislain Cheret Bazikila, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville (Congo) en mission dans l'archidiocèse de San Francisco en Californie (Etats-Unis d'Amérique) et son confrère l'abbé Min Park (sourd) du diocèse de Seoul en Corée du Sud, étaient les invités et présentateurs d'honneur.



L'abbé Ghislain Cheret Bazikila s'exprimant en langue des signes.

Plusieurs personnalités civiles, morales et religieuses ont été présentes. Au nombre de ces participants, il y avait les catéchistes, lecteurs, médecins, éducateurs en langue des signes, amis, des prêtres religieux et des religieuses de diverses congrégations qui se rangent elles-mêmes à la pastorale des sourds. Après le mot d'ouverture de la session conventionnelle par le père Graziano, les abbés Cheret et Min ont proclamé l'Évangile selon Saint Marc sur la personne sourde et ont récité avec la communauté participante la prière de l'Effata. Mgr Lorenzo Leuzzi, évêque pour la pastorale de la santé du diocèse de Rome, a engagé un temps de méditation communautaire avant de donner une brève réflexion spirituelle. Il a fait remarquer: «La surdité n'est pas seulement dans l'Évangile, mais aussi dans nos sociétés. L'exemple de Jésus qui rencontrait un jeune sourd est le point de départ à imiter. Nous avons aussi à nous ouvrir à la surdité des jeunes sourds afin qu'ils s'ouvrent eux-aussi à la guérison de la personnalité et de la vie.»

Puis, Mgr Leuzzi a béni les travaux de la convention nationale. Quelques séminaristes du diocèse de Rome étaient aussi venus avec lui. Pendant les jours de la convention, les abbés Cheret et Park ont fait leurs exposés sur la vocation et l'expérience sacerdotale du prêtre sourd.

Le père Graziano a parlé de la technologie. Le frère Carlo Cattaneo a expliqué la vocation religieuse des frères sourds. Sœurs Carli Vittorina, religieuse-sourde de naissance, a témoigné de la vocation des religieuses sourdes. Sœur Donatello a parlé de l'importance de la passion et du temps dans la catéchèse des enfants sourds. Pour elle, Sr Apostolina, née des parents sourds et habile en langue des signes, responsable de l'office pontifical de la nouvelle évangelisation à Rome, a souligné le sens régulier des brassages (rencontres) réguliers de tous les sourds (prêtres, religieuses et laïcs) de la planète pour forger un meilleur avenir ensemble. La Convention nationale a pris fin par une messe solennelle célébrée en langue des signes, précédée d'une adoration et du rosaire récité en langue des signes américains, coréens, et italiens.

Du 5 au 23 novembre, l'abbé Cheret s'était lancé personnellement aux archives de la pastorale des sourds en Italie. Il a aimé cette belle histoire pastorale qui lui a permis de découvrir de nobles lettres des papes: Paul 6, Benoît 15, Jean 23, Jean Paul 1^{er}. Pour eux, «La pastorale avec les sourds consiste à les aider à vivre et proclamer la foi de l'Église universelle visiblement et concrètement de la même manière que les entendant.» Les pères de la pastorale des sourds dès le début s'étaient intéressés à faire des sourds de bons citoyens et de bons chrétiens: ... «Au ciel, je vous attends tous. Personne ne doit être absente.»

Vers la fin de son séjour en Italie, l'abbé Cheret en compagnie de ses nouveaux amis ont visité Rome, Siene Orvieto, Milan, Naples, Bologne, Florence, Pisa, Turin sans oublier Assise, le lieu d'origine du Saint patron de son Archidiocèse de San Francisco en Californie aux Etats-Unis d'Amérique.

G.W.B.

(Sur les notes de l'abbé Ghislain Cheret BAZIKILA Prêtre sourd congolais en mission aux USA)

Programme des obsèques de Mme BIHONDA née Albertine SEHOSSOLO

Les obsèques de Mme BIHONDA née Albertine SEHOSSOLO se dérouleront mardi 16 janvier 2018, selon le programme ci-après: 9h: levée du corps à la morgue de Makélékélé; 10h30: recueillement au domicile familial, sis 10 rue Loukouo, à Massina-Mfilou; 11h30: messe de requiem en l'église Nona Marie de Mfilou; 13h30: départ pour le cimetière privé de Mayanga; 17h 00: fin de la cérémonie.



OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE

DELL OPTIPLEX

Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE
MULTIFONCTION

Impression-Photocopie-Scan

150 000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Un Dimanche en paroisse: Archidiocèse de Brazzaville

Saint-Ambroise de Nkozo

La prière, pour ressouder la communauté autour du Christ

Une seule messe avait été célébrée dimanche 10 décembre 2017, à 9 h, à la paroisse Saint-Ambroise de Nkozo, située à Mayanga dans l'arrondissement 8 Madibou. C'était à l'occasion de la fête patronale de Saint-Ambroise. Le père Rech Schneder Wahendi, vicaire, présidait l'eucharistie. A ses côtés, le père Antoine Khuzi Abambe, curé. Le commentaire était assuré par frère Marcel Arabo Ngoleï, stagiaire à la paroisse. Tous les mouvements d'apostolat de la paroisse étaient là, dans leurs uniformes respectifs. La Schola populaire et la chorale



La petite chapelle de la paroisse Saint-Ambroise.

paroissiale Les Chœurs des anges ont assuré le service des chants.

Avant le rite d'entrée, M. Georges Bakabadio, vice-président du

Conseil pastoral paroissial, a prononcé son mot d'accueil aux paroissiens et aux différents invités. Il s'en est suivi la lecture de l'historique de Saint-Ambroise

par le commentateur. Au début de la messe, le célébrant a expliqué la raison de la célébration de l'unique messe de ce dimanche: «Aujourd'hui, nous célébrons notre fête patronale, Saint-Ambroise. Si nous regardons le calendrier de l'Eglise, nous verrons que le jour consacré à Saint-Ambroise était passé. Mais comme ce jour tombait au milieu de la semaine, c'est-à-dire le 7 décembre, nous avons voulu ramener cette fête à ce dimanche, pour que nous puissions prier ensemble, avec tous les paroissiens». Au cours de la messe, 27 membres de Saint-Michel ont fait leur promesse. Après la messe, l'équipe presbytérale, tous les mouvements d'apostolat et les invités se sont retrouvés autour d'un repas.

En 2017, Saint-Ambroise de Nkozo est érigée en paroisse autonome

Feu Ambroise Massengo, propriétaire foncier du village Sela de l'époque, fait don de 28 parcelles à la paroisse Saint-Ambroise, le 28 décembre 2000. Ces parcelles sont traversées par l'avenue Ambroise Massengo. Dix-sept parcelles reviennent à la paroisse Saint-Ambroise et les onze autres sont attribuées à la congrégation des religieuses congolaises du Rosaire. Il sied de signaler que feu Ambroise Massengo a une fille qui est religieuse dans cette congrégation. Il s'agit de Sr Marie-Jeanne Ndisa. Ainsi, les religieuses congolaises du Rosaire ont construit dans leurs parcelles une école primaire. L'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, posa la première pierre pour la construction de la «Nouvelle» église, le 11 août 2009. C'était le don d'une chrétienne de la diaspora, fait par l'intermédiaire de sa copine, Mme Borgia. Malheureusement, la construction, inachevée est tombée en ruine. La première messe a été célébrée à l'annexe Saint-Ambroise de Nkozo, dimanche 28 janvier 2001. Ensuite, la communauté fut érigée en annexe de la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo. Dès lors, la communauté s'organisait pour des assemblées de prières. Par la suite, elle construisit une chapelle, le



Le curé avec les religieuses congolaises du Rosaire, après la messe.

31 juillet 2001. Sa bénédiction interviendra le 23 février 2002, par l'abbé Isidore Malonga Vouvouka, curé de la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo. L'annexe de Saint-Ambroise, soucieuse de son évolution, construisit, en octobre 2011, une maison susceptible d'accueillir une équipe presbytérale. L'annexe de Moussosso devenait paroisse Notre-Dame du Suffrage, en 2012. Tenant compte de sa proximité avec la communauté de Saint-Ambroise, elle fut alors rattachée à la paroisse Notre-Dame du Suffrage. Mais avec une particularité: la résidence officielle de l'équipe presbytérale de Notre-Dame du Suffrage est fixée à Saint-Ambroise de Nkozo qui possède des bâtiments appropriés pour loger des prêtres. Après 16 années de fonctionnement comme annexe, Saint-Ambroise de Nkozo a ces-

se d'être sous la tutelle de la paroisse Notre-Dame du Suffrage. Ainsi, elle est érigée en paroisse autonome, en 2017, et administrée par les pères missionnaires du Sacré-Coeur.

Les curés qui ont administré l'annexe Saint-Ambroise:

Les abbés: - Jean de Dieu Mianzokona (2000-2001), - Isidore Malonga Vouvouka (2001-2012), - Franck Salana (2012-2013), - Ghyslain Aymar Nkodia (2013-2016), - Ruffin Ntoumou Malonga (2015-2017).

Les membres de l'équipe presbytérale et les différentes commissions de la nouvelle paroisse Saint-Ambroise de Nkozo, depuis le 1^{er} septembre 2017

* L'équipe presbytérale est composée des pères missionnaires du Sacré-Coeur. C'est

leur première paroisse en République du Congo. Le siège est à Saint-Ambroise de Nkozo. - père Antoine Khuzi Abambe (curé), - père Rech Schneder Wahendi (vicaire), - frère Marcel Arabo Ngoleï (Stagiaire).

* **Composition du Conseil pastoral paroissial:** - vice-président: Georges Bakabadio; - secrétaire général: Constant Bassoumba; - secrétaire général adjoint: Joseph Bassidigô; - trésorière: Laurette Koussala.

Il y a onze commissions: la commission des affaires économiques, la commission de la Caritas, la commission Justice et Paix, la commission d'organisation, la commission de la Pastorale, de l'Environnement et du Développement, la commission des Vocations, la commission pour la Pastorale (Evangélisation), la commission de la Catéchèse, la commission de la Liturgie, la commission pour la Pastorale de l'Enfance et de la Jeunesse. Les différents mouvements d'apostolat: Confrérie Saint-Michel, Scouts, Elisa, Enfants de Chœur, chorale Les Chœurs des Anges, Schola populaire, Archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage, Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique), Confrérie Sainte-Rita, Confrérie Cardinal Emile Biayenda, Légion de Marie. Les horaires des messes: du lundi au samedi, à 6h 10, les dimanches à 7h et à 10h.

Georges Bakabadio, vice-président du Conseil pastoral paroissial

Construire une église qui pourra contenir tout le monde

*Pouvez-vous vous présenter?
**Je suis Georges Bakabadio, vice-président du Conseil pastoral de la paroisse Saint-Ambroise de Nkozo (Agri-Congo-Mayanga). Je suis aussi le directeur technique de la chorale Les Chœurs des Anges.
*Monsieur le vice-président, pour une nouvelle paroisse, il y a beaucoup de choses à faire. Vous êtes la dernière-née des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville?
**Exactement. Notre paroisse était tout d'abord l'annexe de Sangolo, puis après, annexe de Notre-Dame de Suffrage de Moussosso. Il y a à peine quelques mois, nous avons été érigés au rang de paroisse



M. Georges Bakabadio.

autonome. Il y a beaucoup à faire dans les structures comme dans le fonctionnement. Notre chapelle

s'avère maintenant trop petite, pour accueillir tout le monde. Et pendant les messes, la majorité des chrétiens est dehors. Nous nous attelons, afin que nous puissions construire une église qui pourra contenir tout le monde.
*Quels sont les problèmes qui se posent au niveau de Saint-Ambroise?
**Nous avons des défis à relever. Surtout le problème de mettre toute la communauté à l'abri, pendant les séances de prières. Lorsqu'il pleut ici, c'est la débâcle. On n'a pas de place où les gens peuvent aller se protéger contre la pluie. C'est le grand problème. Même dehors, il nous manque des chaises! Et les chaises qui sont dehors, sont des chaises en location. Or, les

gens viennent à l'église pour prier, ne peuvent pas encore déboursier de l'argent pour s'asseoir. Nous nous attelons pour résoudre ces problèmes, petit à petit.
*Nous avons constaté que les prêtres qui sont affectés ici, n'ont pas de local!
**En effet, les prêtres qui sont affectés ici sont de la congrégation du Sacré-Coeur. Les prêtres diocésains qui s'occupaient de notre annexe et de la paroisse Notre-Dame du Suffrage de Moussosso, n'ont pas de presbytère à Moussosso. C'est pour cela qu'ils se sont arrangés entre eux. Que les abbés finissent cette année ici. Et que les prêtres du Sacré-Coeur puissent louer une maison dans le quartier. En 2018, lorsque Mous-

Père Antoine Khuzi Abambe, curé

Lutter contre les déviances

*Bonne fête père!

**Merci. A vous aussi bonne fête parmi nous.

*Père, aujourd'hui, vous célébrez la fête de Saint-Ambroise. Quel est votre sentiment, en tant que curé de cette paroisse?

**Je suis très content, parce que nous l'avons planifié ensemble, avec l'équipe, pour fêter cette solennité de saint patron. Alors, Dieu nous a accordé cette grâce. Tout est bien, dans un bon climat. Tout s'est très bien passé et je rends gloire à Dieu.

*Père, vous venez d'être nommé curé dans cette nouvelle paroisse. Quel est votre message, au début de cette Année pastorale 2017-2018?

**Nous avons un seul message. Nous voulons que, pour cette nouvelle année, la paix règne dans la paroisse, et que nous puissions, avec l'archevêque, lutter contre les déviances.

*Vous arrivez dans une paroisse, dont la minuscule chapelle est dans un piteux état. Puis à côté, il y a des travaux abandonnés de la nouvelle église. Que comptez-vous faire?

**A cette question, ensemble avec nos paroissiens, notre grand souci est qu'un jour nous puissions célébrer toutes nos solennités, nos eucharisties dans un bon édifice, dans une église qui est vraiment



bien construite.

*Comment comptez-vous organiser votre communauté paroissiale?

**Je l'ai déjà commencée, avec l'équipe presbytérale, pastorale. Au début de cette année, on a eu des rencontres avec les différents mouvements et groupes qui œuvrent au sein de la paroisse. Nous avons déjà planifié et donné le feu vert, avec l'archevêque, dès l'ouverture de cette année, pour que tout le monde puisse s'y mettre, pour la construction de cette paroisse.

*Merci beaucoup père!

*Merci à vous aussi, et restez avec nous, parce que la joie c'est à partager avec vous aussi.

Père Rech Schneder Wahendi, vicaire

Le projet de construction de l'église est là

*Bonjour père Reich! Vous avez eu l'honneur de célébrer la messe de la solennité de Saint-Ambroise. Quel est votre sentiment?

**Je suis très content de célébrer, pour une première fois, dans cette paroisse. Ma joie est grande, en tant que vicaire de la paroisse.

*Il y a un problème qui se pose, notamment avec la minuscule chapelle où vous dites les messes. Que comptez-vous faire pour la construction de la nouvelle église?

**En fait, nous avons un programme. Et vous avez entendu, à la messe, on a parlé de quêtes (Nsinsani), puis des enveloppes par-ci, par-là. Bien que nous sommes des missionnaires, nous allons essayer de faire quelque chose en ce sens. Mais, il y a un programme que nous avons élaboré pour construire notre église. Vous l'avez dit: minuscule, mais,



je pense que si l'on regarde la vie du Christ à sa naissance, le Christ était pauvre. Et petit à petit, il a essayé de faire ce qu'il pouvait faire, pour sauver le monde. Malgré sa petitesse, il est venu sauver tous ceux qui étaient perdus, malades. Voilà ce que je peux dire. Mais le projet de construction est là.

sosso va finir son presbytère, les abbés iront là-bas, et les prêtres du Sacré-Coeur viendront occuper le presbytère de Saint-Ambroise. Mais, pour l'instant, les nouveaux prêtres ont accès à certaines salles du presbytère, pour arranger leurs objets.

*Vous êtes également directeur technique de la chorale Les Chœurs des Anges de cette paroisse?

**J'ai trouvé cette chorale, en 2002, lorsque j'étais venu habiter le quartier Mayanga. C'est une chorale qui anime bien et qui est disponible. Cette chorale se cherche et nous nous attelons à faire d'elle un groupe sur lequel le diocèse peut compter.

*Quels sont les problèmes qui se posent au sein de la chorale?

**Il y a le problème de matériel qui se pose maintenant, parce que la communauté a grandi. Il nous faut une sonorisation appropriée pour que ceux qui sont dehors puissent nous entendre. Nous avons un petit orgue qui n'est pas performant. Mais on se débrouille avec. Nous lançons un appel aux chorales sœurs qui ont beaucoup d'instruments et d'autres qu'ils n'utilisent pas, de nous venir en aide. Nous

serons très ravis de les recevoir, en don.

*Un dernier mot?

**Ce que je voudrais ajouter d'autre, c'est que nous avons opté d'être chaque dimanche en tenue paroissiale. Quant à la tenue de la Cdm, elle est réservée pour les fêtes diocésaines. Cela a été décidé et accepté par tout le monde.

L'auteur



Pierre-Alain Céphas BANSIMBA-MUANGA
Paroissien à Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde

Vie des entreprises

La nouvelle vision de COTECNA Congo présentée aux agents

Faire le bilan des activités menées en 2017, réfléchir et échanger sur les perspectives de l'année en cours, et sensibiliser le personnel sur la nouvelle vision, mission et valeurs de COTECNA Congo. Tel est le but de la journée de rencontre organisée le 7 janvier 2018, par Saïd Youssouf Mondoha, le Directeur général de la société COTECNA Inspection Congo, à l'intention du personnel sous tutelle. L'activité s'est déroulée au site Ponton plage, implanté au bord de la mer, au quartier Ngoyo, dans la ville océane congolaise.



Saïd Youssouf Mondoha.

S'adressant aux 95 agents de tous services confondus, venus de Brazzaville et Pointe-Noire, Saïd Youssouf Mondoha a, d'abord, rappelé à son auditoire que la société COTECNA a signé, il y a bientôt douze ans, un contrat avec l'Etat congolais, dans le cadre d'un programme d'inspection des importations avant embarquement.

Mais depuis lors, et au fil des années, les prestations et les procédures d'inspection ont évolué, d'une part, pour répondre aux exigences de renforcement des outils de contrôle et de lutte contre la fraude. Et, d'autre part, aux exigences des autorités congolaises dans le souci d'optimisation des recettes publiques et de lutter avec efficacité contre la fraude. «C'est ainsi que le contrat initial a été amendé en 2009, pour introduire dans la chaîne de contrôle un scanner mobile et un système d'analyse

de risque dans le processus de contrôle des importations avant embarquement», a expliqué le DG de COTECNA Congo. C'est dans le même but qu'en 2015, cette société s'est engagée avec les autorités congolaises par la signature d'un nouveau

contrat de 5 ans, relatif au renforcement des procédures déjà existantes et par une extension du contrôle non intrusif, en

exploitant cinq autres scanners aux principaux aéroports et ports du Congo. A noter que la formation et le renforcement



Le personnel de COTECNA Congo.

des capacités des agents des douanes est l'un des volets importants de ce nouveau partenariat.

Par ailleurs, il sied de rappeler que l'année 2017 fut une année charnière pour COTECNA Congo, dans ce sens que les effets collatéraux de la crise économique et financière que connaît le pays se sont imposés à cette société qui, hélas! à l'instar de plusieurs sociétés, a dû passer par un plan social. «Ainsi, plusieurs de vos collègues ont malheureusement dû quitter la société. Plusieurs mesures de réduction des dépenses et des coûts ont été prises pour faire face à la perte des revenus importantes, résultante de l'effet conjugué de la réduction des importations et de la réduction de la facturation des honoraires de COTECNA», a expliqué M. Saïd Youssouf Mondoha.

C'est dans ce contexte d'effets réduits et de moyens contraints que COTECNA a travaillé tout au long de l'année écoulée, dans un environnement de plus en plus exigeant, aussi bien de la part de ses partenaires que des autorités congolaises, pour des services et des prestations rapides et de très bonne qualité...

Au seuil de l'année 2018, le Directeur Général de COTECNA Congo a annoncé les défis à relever: «2018 s'annonce avec des défis majeurs. Des scanners nouveaux doivent être déployés et exploités. Le

système d'analyse de risque va entrer de plain-pied dans le processus de transfert en douane, à l'horizon 2019. Nous devons stabiliser les procédures de traitement des dossiers, notamment du secteur pétrolier, pour plus de célérité et d'efficacité. Des gages de probité, d'intégrité nous sont exigés de la part de l'autorité et ce, conformément à la nouvelle vision, mission et valeurs de la société», a-t-il conclu.

Afin de mieux intérioriser ces nouvelles orientations, les agents de COTECNA-Congo se sont constitués en sept groupes de travail pour débattre chacun d'un thème lié à la journée. Le premier groupe a débattu sur: «Vision et Mission de COTECNA», le deuxième sur l'«Ethique des affaires», le troisième sur: «Nous agissons avec passion».

Les quatrième, cinquième, sixième et septième groupes ont respectivement planché sur: «Nous sommes attentifs aux personnes», «Nous respectons nos actes, nous assumons nos responsabilités», «Nous communiquons ouvertement», et «Nous concrétisons les choses».

Les débats de mise en commun autour de l'ensemble de ces thèmes ont permis au personnel de comprendre le sens profond et le message contenu dans ces différents thèmes. Mais aussi la nécessité de l'organisation de cette journée d'échange d'expérience tous azimuts.

La pratique du sport a clos la cérémonie, et rendez-vous a été pris sur le terrain de la pratique.

Recrutement Vérificateur médical (Homme ou Femme)

L'association AZUR Développement recrute un vérificateur médical pour l'Agence de Contractualisation et de vérification (ACV zone 3) dans la Bouenza et le Niari. Le/la candidat (e) effectuera la vérification quantitative des prestations et le coaching des Formations sanitaires (FOSA). Il/elle participera à l'évaluation qualité des FOSA. Bonne connaissance du système de santé du Congo et du Financement basé sur la performance (FPB). Expérience de terrain et travail avec les ONG souhaitée. Licence en santé publique et maîtrise de l'outil informatique et internet requise. IDE acceptés si expérience antérieure de Vérification médicale. Disponibilité pour les missions de terrain. Conduite de moto exigée. Envoyer CV, lettre de motivation et copies du diplôme à jobs@azurdev.org, avec référence «VM». Date limite candidatures: le 21 janvier 2018. Pour plus d'informations sur les termes de référence, écrire à info@azurdev.org.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* Progrès

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

APPEL A CANDIDATURE N°001/MCM/CAB/18

1- Le Ministère de la Communication et des Médias a obtenu du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), au titre du budget d'investissement exercice 2017, un don afin de financer le projet intitulé: «Communication pour le Développement».

Ainsi, il lance le processus de réalisation de l'étude sur les déterminants communicationnels d'accès et d'utilisation des services sociaux de base.

Le but étant de produire des données permettant d'apprécier la situation de départ par rapport aux pratiques familiales essentielles parmi les populations des départements et localités cibles du projet.

L'étude se déroulera dans cinq (5) localités, à savoir: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando et Ouesso. Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais.

2- Le ministère de la Communication et des Médias (MCM) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles répondants aux qualifications requises pour réaliser cette étude.

3- Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence relatifs à cet avis au secrétariat de la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Communication et des Médias, situé à l'adresse suivante:

Rez-de-chaussée du Siège du Ministère de la Communication et des Médias, sis Avenue du Sergent Malamine, n° 12, à côté de la Direction Générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), B.P.:114, centre-ville, Brazzaville.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les numéros téléphoniques ci-après: 05 525 89 55/06 679 49 59/06 950 16 61.

Les termes de référence sont à retirer à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures, heure locale.

4- Les missions dévolues aux candidats sont déclinées dans les termes de référence de recrutement du consultant.

5- Sont exigées aux soumissionnaires, les qualifications ci-après:

-Etre de nationalité Congolaise (République du

Congo); - Etre titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+4) en sciences sociales (sociologie, psychologie sociale, anthropologie, Communication pour le Développement), en santé publique ou autres domaines connexes;

- Avoir conduit au moins deux (02) études similaires (enquêtes CAP, enquêtes sociales, etc.); - Avoir une expérience professionnelle de trois (03) ans au moins dans la collecte et analyse des données; - Avoir une expérience avérée dans les prestations analogues à la mission actuelle; - Avoir de bonnes capacités de communication, d'analyse et de négociation avec des partenaires multiples; - Avoir une bonne capacité de conception et de rédaction; - Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excell, Power-Point...);

-Etre autonome, rigoureux et capable de travailler en équipe et sous pression.

6- Les offres exprimées, toutes taxes comprises (TTC), doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard, le jeudi 25 janvier 2018, à 13h30mn, délai de rigueur.

L'offre technique comprendra:

-Une note de compréhension de l'étude de cinq (05) pages au minimum; -Une note de méthodologie de l'étude avec des outils de collectes des données appropriés; -Une note précisant l'organisation de l'étude et la répartition des rôles aux différentes étapes de l'étude; -Un chronogramme de travail; -Un curriculum vitae de chaque membre de l'équipe incluant les références des expériences antérieures.

L'offre financière comprendra un budget détaillé avec des coûts unitaires.

Seuls les candidats dont les dossiers sont présélectionnés seront contactés.

Fait à Brazzaville, le 11 Janvier 2018.

Le Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement

Antoine OVIEBO ETHAI

Excellence

Plus d'une vingtaine de meilleurs élèves du Congo primés

La 11^e édition du trophée «Le 1^{er} des meilleurs» organisée par la Fondation Jeunesse éducation et développement (JED), que préside Mme Esther Ahissou Gayama, a eu lieu le 4 janvier dernier, à Brazzaville.

Vingt-huit meilleurs élèves issus des écoles publiques, spéciales (Institut national des aveugles du Congo, lycée scientifique de Massengo, lycée d'excellence de Mbounda, l'École militaire préparatoire général Leclerc), et conventionnées catholiques de tout le pays et triés sur le volet ont reçu des distinctions, au titre de l'année scolaire 2016-2017, des mains de leurs parrains. Ces derniers ont été présentés deux jours auparavant. Cette édition a été marquée particulièrement par la progression des effectifs des jeunes filles contrairement aux précédentes.

A l'instar des éditions antérieures, ces lauréats ont été classés en quatre catégories. La première pour les meilleurs élèves des classes intermédiaires (6^e, 5^e, 4^e, seconde et première). «Le Congo compte aujourd'hui cinquante-huit lycées pour trois cent douze CEG, à chacun de ces niveaux, l'élève ayant obtenu la plus forte moyenne est récompensé puisque la Fondation travaille en parfaite collaboration avec les ministères de l'Éducation nationale», a expliqué la prési-

dente de la Fondation.

La deuxième catégorie, quant à elle, a concerné les trophées du mérite scolaire aux examens d'Etat: le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), le Brevet d'études techniques (BET), le baccalauréat technique et général. La troisième, le trophée du meilleur élève des écoles conventionnées catholiques. Dans cette catégorie, c'est l'élève Orphée Allakoua de la seconde scientifique de l'école Immaculée conception qui a remporté la plus forte moyenne 17,06 /20. Elle est également meilleure de la ville de Brazzaville. Exprimant sa joie à cet effet, la lauréate a promis multiplier ses efforts pour garder le cap de l'excellence.

Pour les écoles spéciales, le mérite est revenu à l'élève Mercia Bassekimba Loumpangou; elle est la meilleure de l'Institut national des aveugles du Congo (INAC), avec 14,63/20. Elle a lancé, à cette occasion, un appel aux autorités, afin que cette couche sociale bénéficie de plus d'attention pour son épanouissement. Saluant le palmarès de cette



Les meilleurs élèves cuvée 2016-2017 posant avec des officiels.

édition, Mme Ahissou Gayama a précisé: «A l'issue de l'année scolaire 2015-2016, les filles représentaient en effet 28% de l'ensemble des lauréats. Cette année, ce pourcentage est de 46% soit près du double.» Aussi a-t-elle vanté les mérites d'un élève de l'école militaire préparatoire Général Leclerc qui, pour la quatrième fois consécutive a remporté le trophée «Le 1^{er} des meilleurs». Ce constat a amené la Fondation à explorer d'autres pistes d'accompagnement, en s'instituant facilitatrice dans l'obtention de bourses pour les lauréats détenteurs d'un baccalauréat. Paraphrasant le président de la République, le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que le gouvernement

s'attèle, en fonction des ressources disponibles, à offrir les conditions prédisposant à l'épanouissement des jeunes générations. Il a exhorté les lauréats à maintenir le même élan. «La problématique, a-t-il conclu, est que les meilleurs soient soutenus selon leur potentiel; vous devez donc rester premiers des meilleurs pendant tout votre cycle et dans votre carrière, afin que vous deveniez des références.»

Notons que les lauréats ont eu le privilège, comme leurs prédécesseurs, de présenter les vœux de nouvel an au couple présidentiel avec les corps constitués nationaux.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Lutte contre le braconnage

Cinq ans de prison ferme pour six trafiquants d'ivoire

Le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire a condamné à cinq ans de prison ferme assortis de 10 millions de F.Cfa de dommages et intérêts solidaires, Adama Sangaré, Diallo Bakary, Oumar Diaby, Konate Moussa, Joséphine Lemingui et Nestor Miankoma, pour détention et circulation illégales et tentative de commercialisation d'une pointe d'ivoire de plus de 10 Kg. Ces six trafiquants de différentes nationalités, malienne, guinéenne, congolaise de la RDC et congolaise de la République du Congo, ont été reconnus coupables le 28 décembre dernier, après une instruction de plus d'une année.



L'un des trafiquants posant avec la pointe d'ivoire lors de leur arrestation.

Ils ont été arrêtés dans la ville océane le 7 décembre 2016, grâce aux efforts conjoints des agents des Eaux et forêts, de la Gendarmerie nationale et du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), lequel fournit des informations liées au braconnage. Membres d'un réseau bien organisé s'étendant jusqu'en Angola, ils avaient chacun son rôle pour mener à bien leur trafic illégal, dans le but de s'enrichir, en braconnant des éléphants, une espèce animale protégée.

Le nombre d'éléphants estimé en 2015 est inférieur d'au moins 93.000 spécimens à celui de 2006, voire plus de 110.000 suivant le monde de comptage. «L'effectif total du continent est maintenant estimé à 415.000 éléphants», rapporte l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). «Ces nouveaux chiffres révèlent le sort vraiment alarmant de cette espèce majestueuse - l'un des animaux les plus intelligents du monde et le plus grand mammifère terrestre vivant actuellement», dénonce Inger Andersen, la directrice générale de l'IUCN. Pour Sue Lieberman, vice-président de Wildlife Conservation Society (Société pour la préservation de la vie sauvage), «les dernières données statistiques montrent que les gouvernements doivent prendre les mesures nécessaires, y compris fermer leurs marchés nationaux d'ivoire d'éléphant», afin d'empêcher les trafiquants de «blanchir» l'ivoire illégal. En République du Congo, l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits. Exception spéciale est faite par l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique.

V.M.

Assistance aux réfugiés

Grâce à l'appui du HCR, des jeunes filles et femmes se prennent en charge

L'enceinte de la paroisse évangélique abritant le Temple du centenaire a servi de cadre samedi 30 décembre 2017, à la cérémonie de clôture du projet «Accompagnement à l'autonomisation socio-économique de 25 femmes et filles réfugiées et leurs enfants». Ce projet, financé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), a été conjointement mis en œuvre par l'association «Action de solidarité internationale», l'association des petites sœurs dominicaines au Congo (APSDC) et l'association «Action enfance en détresse» (AEED) entre juin et décembre 2017.

La cérémonie de clôture de ce projet a eu pour objectifs de présenter les résultats obtenus, mais surtout de donner la parole à celles qui en ont été bénéficiaires.

Pour Marie Melki, coordinatrice pays de l'ONG ASI (Actions de solidarité internationale), ce projet n'était pas la première expérience de l'ASI en matière d'accompagnement des femmes et filles réfugiées; elle avait menée en 2016 déjà et grâce au financement du HCR un projet similaire auprès de 20 femmes réfugiées vulnérables. Garcel Minouch Ngangoue, coordonnateur de ce projet à ASI, a ainsi présenté les résultats du projet: «Permettre à 25 femmes réfugiées d'accéder à une autonomie socio-économique pour qu'elles améliorent leurs conditions de vie était l'objectif du projet. Identifiées par ASI et le HCR en fonction des critères de vulnérabilité, ces femmes vivaient pour la plupart seules avec plusieurs enfants à charge et faisaient face à de nombreuses difficultés (manque de moyens financiers, problèmes de santé, isolement social et familial, problème de logement...). Après entretien avec elles et élaboration de leur projet de vie, elles ont été placées en

formation dans cinq différents corps de métiers: pâtisserie, restauration, boucherie, coiffure et esthétique. Elles ont été formées en six semaines auprès de maîtres artisans qualifiés (pour la boucherie), à l'école professionnelle des Sœurs François Régis (pour la restauration et la pâtisserie) et au centre de formation (Alisha Coiffure) pour la coiffure et l'Esthétique.» Les frais d'inscription ont été pris en charge par le projet et chaque bénéficiaire a eu droit à un kit de formation et un kit d'insertion (matériel et équipement en nature) leur permettant de démarrer leur activité. Outre l'appui à l'insertion, les femmes et jeunes filles ont eu droit à des focus organisés sur différents thèmes tels la santé ou la découverte du monde de travail tout au long du projet. Et un soutien leur a été apporté dans le paiement du loyer. En parallèle, 20 enfants de ces réfugiées ont été accompagnés sur les plans éducatif et récréatif par des cours de soutien à l'AEED. Ils ont été encadrés par deux animatrices qualifiées. Plusieurs activités ont été organisées à leur profit pour leur permettre de découvrir au mieux le pays d'accueil. Ces activités ont également permis la mixité entre enfants



Les bénéficiaires posant avec les responsables ou représentants des structures ayant été impliquées dans leur formation.

congolais et réfugiés. C'est dans cette veine qu'une colonie de vacance de cinq jours a été organisée à Mbouambé Léfini et une sortie annuelle à Maloukou en décembre, avec la participation d'une ONG partenaire, ANCRD. Flavienne, célibataire, mère de deux enfants et bénéficiaire de ce projet, s'est réjouie de la formation en boucherie qu'elle a reçue. «Aujourd'hui, je peux grâce à ce projet gagner ma vie et faire face aux obligations et devoirs qui, hier, me paraissaient difficiles», a-t-elle affirmé. Une autre, Prisca, formée en pâtisserie, a dit qu'elle a appris un métier qui désormais lui permet de créer sa propre activité génératrice de revenus. Anastasie, célibataire, mère de deux enfants, formée en coiffure et esthétique, a remercié le HCR et l'ONG ASI et, loué l'effort consenti pour son insertion

socioprofessionnelle. Elle s'est dite satisfaite de la formation puisqu'elle lui permettra d'ouvrir un salon de coiffure et de se prendre en charge. Remerciant ASI et tous les autres partenaires impliqués, tout comme les bénéficiaires, la déléguée du Représentant du HCR a ainsi rassuré les bénéficiaires: «Le projet prend fin aujourd'hui mais le soutien et l'accompagnement vont continuer pour une meilleure réussite.»

La coordinatrice de l'ASI clôturant la cérémonie a déclaré: «ce projet a permis de créer de vraies opportunités pour les femmes qui en ont bénéficié; nous souhaitons qu'elles puissent développer leur activité au-delà du projet et devenir ainsi un exemple de réussite au sein de leur communauté.»

Viclaire MALONGA

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel (+242) 053010238 / 055501075
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires

Festival panafricain de musique (FESPAM)

Une grosse ombre au tableau: la non-tenue de l'édition 2017!

Déjà plus de deux semaines que l'année 2017 a tiré sa révérence. Avec une grosse ombre à son tableau : la non-tenue de la onzième édition du Festival panafricain de musique (FESPAM). Cette fête bisannuelle programmée, au départ, du 8 au 15 juillet; avant d'être réduite à sa portion congrue, du 19 au 21 juillet. Et renvoyée, finalement, aux calendes grecques.

C'est un secret de polichinelle, la non-tenue du FESPAM l'année passée s'explique par la sévère crise économique et financière que connaît le Congo. Comme, d'ailleurs, la majorité des pays producteurs de pétrole. Du coup, les organisateurs de ce festival que Brazzaville abrite depuis 1996 n'ont pas pu rassembler les 2 milliards 300 millions de F. CFA de budget sur lesquels ils avaient tablé. C'était lors de la 16e session du Comité de direction du FESPAM, tenue du 5 au 6 octobre 2016, dans la ville-capitale congolaise. La subvention attendue de la République du Congo, faut-il le rappeler, était de 1.500.000.000; celle des autres Etats africains, de l'ordre de 250.000.000; les organisations internationales: 50.000.000; les organisations nationales: 50.000.000; les collectivités

locales: 50.000.000; le sponsoring: 300.000.000; et les autres bailleurs et mécènes: 100.000.000.

C'est par communiqué, le soir du mercredi 12 juillet 2017, que le Gouvernement avait décidé du report sine de l'acte XI du FESPAM, placé sous le thème: «Musique et environnement en Afrique et dans la diaspora». «Le Gouvernement informe l'opinion nationale et africaine que des impératifs insurmontables d'agenda obligent la République du Congo à procéder au report de la 11e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM). Initialement prévu du 19 au 21 juillet 2017, le FESPAM sera organisé à une date ultérieure. Les autorités compétentes annonceront, en temps utile, un nouveau calendrier», précisait ce communiqué. Mais, plus de cinq mois après, pas un seul mot de



Le président Denis Sassou-Nguesso donnant le coup d'envoi de l'édition 2015.

la bouche des autorités sur ce grand rendez-vous qui, tous les deux ans, place la capitale congolaise sur la sellette. C'est à croire que le FESPAM n'est pas une priorité, du moins pour l'heure. Ce qui n'est pas faux, d'ailleurs. Le Gouvernement ayant d'autres chats à fouetter: la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), la restauration de la paix dans le département du Pool, la paye salaires des fonctionnaires, des arriérés de bourse d'étudiants et de pension des retraités, etc. Mais, les artistes-musiciens tiennent à leur FESPAM, comme à la prunelle de

leurs yeux. Car ce festival est l'occasion, pour eux, non seulement de se donner une visibilité, mais aussi de se donner une bonne bouffée d'oxygène, financièrement parlant. «On doit se tracasser, se plier même en quatre pour que le FESPAM existe. Parce que c'est la vitrine du Congo. Vous savez, comme disait un penseur, pour contrôler un peuple, il faut d'abord contrôler sa musique. Moi, je pense que la musique, c'est très important. Pour faire connaître le Congo, c'est à travers sa musique, et sa musique, c'est le FESPAM, qui est un grand festival. Donc, je pense qu'on doit se plier en quatre... Vous savez, on regarde tellement l'argent que parfois, on rate les vraies choses. Mais, le papa qui sort de la forêt avec son tam-tam, qui vient au "mbongui" pour jouer, se prépare-t-il pour gagner de l'argent? C'est d'abord pour faire plaisir au public. C'est vrai, il y a un problème d'organisation, il y a beaucoup de problèmes, mais moi, je pense que c'est l'union qui fait la force. Si on peut s'unir, on peut réussir beaucoup de choses, même sans argent. C'est vrai, ventre affamé n'a point d'oreilles, mais avant, qu'est-ce qu'on faisait, quand on organisait les Semaines culturelles? Il y en a eu chez nous, nous ne sommes pas quand même nés de la dernière pluie. Des Semaines culturelles ont été organisées à Brazzaville, et en ce temps-là, on ne parlait pas de pétrole, mais ces rendez-vous ont eu lieu», affirmait le célèbre artiste-musicien congolais Zao (se faisant le porte-parole des artistes), dans une interview qu'il nous a accordée, il y a un peu plus d'un mois. Une façon, pour lui de dire qu'il y a, certes, des priorités, mais le FESPAM aussi en est une. Croisons donc les doigts et attendons que la nouvelle date de la 11e édition du FESPAM soit fixée.

Véran Carrhol YANGA

ERRATUM

Dans l'article annonçant le décès à Paris du chanteur congolais Nzongo Soul (page 12, édition n°3757 du vendredi 12 janvier), nous avons, par inadvertance, placé une photo qui ne cadre pas avec la légende. Nous nous en excusons et vous proposons la photo appropriée.

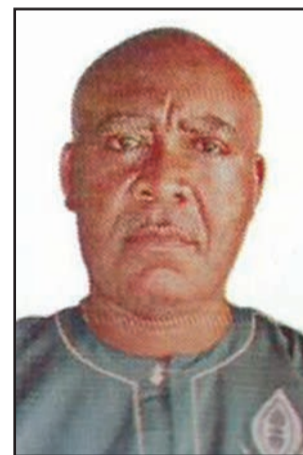


Nzongo Soul et Denis Sassou Nguesso.

Littérature chrétienne

L'abbé Jacques Nganga Nitoumossi publie son troisième livre

Le livre et la lecture constituent aussi des passions de l'abbé Jacques Nganga Nitoumossi, curé de la paroisse Saint Alphonse Marie de Liguori de Kibina, située à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville. Ce prêtre vient de publier son troisième livre intitulé : «La prière: Dialogue avec l'Ami Fidèle et Intime». Un ouvrage de 111 pages paru en 2017 aux Editions Presse et culture, qui décrit et démontre que la prière reste et demeure une référence absolue et totale dans la vie d'un chrétien.



Abbé Jacques Nganga Nitoumossi.

Christ, l'ami fidèle et intime; Commencement et fin de la prière; et Axes synergiques de la prière, telles sont les trois grandes parties du nouveau livre de l'abbé Jacques Nganga Nitoumossi. Comme on parle à un ami fidèle et intime, telle est la définition qu'on donne à la prière. En effet, c'est une urgence pour tout homme et tout l'homme, d'avoir ces moments de dialogue, de conversation avec l'ami fidèle et intime. Ces moments cruciaux dans la vie de l'orant permettent de découvrir la dimension mystique de la prière, notre source de bienfaits, d'amour pluriel et de compassion généralisée de la part du divin maître. La prière est notre dernier secours et recours, face à la litanie des événements et faits qui bouleversent notre quotidien. Notre vie de chaque jour, n'a de sens que si et seulement si elle est enracinée dans la prière. La demande des disciples au maître de leur apprendre à prier est pleine de sens et nous donne des leçons à apprendre. La prière est d'utilité salutaire. C'est de là que nous puisons nos forces, car on ne peut pas vivre sans elle, d'ailleurs on

dit souvent: "Pas un pas sans Prière". Cette maxime populaire témoigne de l'expérience des uns et des autres sur la prière. Les pages suivantes n'ont d'autres buts que de l'aider à trouver des repères dans la prière de chaque jour. Ces pages te proposent une élucidation sur la prière, sa spiritualité et son anthropologie. En les lisant, redécouvre comme moi, à l'heure des vicissitudes de notre existence, l'importance du dialogue avec l'ami fidèle et intime.

Par la prière, la créature se sent aimée et cette envie de parler avec l'autre devient de plus en plus fréquente et bénéfique...», lit-on, dans la préface du livre. Une oeuvre qui, selon l'auteur, deviendra un best-seller un jour, parce qu'il a été écrit avec le cœur et du cœur. C'est le fruit de ma retraite personnelle. C'est un livre rédigé pendant ma retraite de six mois à Liambou, à Pointe-Noire, qui est un foyer de charité.

«La prière: Dialogue avec l'Ami Fidèle et Intime» est disponible dans toutes les librairies de Brazzaville, à un prix très démocratique.

L'abbé Jacques Nganga Nitoumossi a écrit son premier livre en 2004, intitulé «Guide Pratique pour la Prière de Guérison», aux Editions Paapi, pour un volume de 488 pages. Ce coup d'essai parle de la théologie de la maladie et des sacramentaux, puis de diverses bénédictions.

Le deuxième livre, publié en 2012, aux Editions Seneré, avec 48 pages, porte le titre: «Les Homosexualités masculines et féminines». Il explique comment l'Eglise traite le problème des homosexualités, ses points de vue et donne une catéchèse sur la question.

Philippe BANZ

MAITRE NOEL MOUNTOU

NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE DISSOLUTION DE LA SOCIETE ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit décembre deux mil dix-sept, enregistré le dix-neuf décembre de la même année, Folio 238/4 n° 956, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions des associés dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «SGS MINERALS & LABORATORY SERVICES CONGO» SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 21, Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble C.N.S.S., B.P.: 744.

Aux termes dudit procès-verbal, les associés ont, entre autres résolutions:

-Décidé la dissolution de la société SGS MINERALS & LABORATORY SERVICES CONGO SARL, à compter du 18 Novembre 2017 et sa mise en liquidation amiable ;

-Désigné, en qualité de liquidateur, la société SGS CONGO SA sise à l'immeuble CNSS, Avenue Général De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo, représentée par Monsieur Kaal GURI, Administrateur Général Adjoint. La société SGS CONGO SA déclare accepter les fonctions de liquidateur qui viennent de lui être conférées ;

-Donné tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 27 Décembre 2017 sous le n°17 DA 1573.

Pour avis,
Maitre Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

CAN 2018 de handball masculin

L'heure de vérité pour les Diables-Rouges du Congo

L'équipe nationale de handball masculin du Congo a parachevé sa préparation à la maison, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera du mercredi 17 au samedi 27 janvier 2018 à Libreville (Gabon). Avant son départ pour la capitale gabonaise, le ministre des Sports l'a exhorté à battre d'abord le Gabon et ensuite aller loin dans la compétition pour faire honneur au pays car le trophée porte le nom du Président Sassou-Nguesso. Les Diables-Rouges représenteront-ils comme il se doit le Congo, lors de ce rendez-vous africain?

L'échéance est arrivée au galop. La CAN-Gabon 2018 connaîtra la participation effective des handballeurs venus d'Algérie, du Cameroun, du Congo, de la Tunisie, d'Égypte, d'Angola, du Maroc, de la RDC, du Nigeria et du Gabon, pays hôte. Soit 10 pays. C'est donc un autre grand événement sportif que s'appête à vivre l'Afrique, en dehors du Championnat d'Afrique des nations de football qui se déroule au Maroc.

Comme on le constate en jetant un coup d'œil sur les pays présents, l'Afrique centrale, du moins la zone 4, y sera représentée outre le Congo, par le Cameroun qui s'est préparé au Brésil, la RDC, en France, et le Gabon, en Suède et France. C'est une bonne nouvelle pour



Malgré une préparation peu sérieuse, les Diables-Rouges sont soumis à une obligation de résultat (Ph. Vox).

ces pays d'avoir changé d'environnement. Cela a permis aux joueurs et techniciens de ces équipes de travailler, de se concentrer loin des bruits quotidiens de leurs capitales respectives et de disputer des matchs contre plus forts qu'elles avant de fouler le sol gabonais où les attendent des empoignades qu'on souhaite cependant sportives.

Quid de la participation du Congo?

La situation du Congo est on ne peut plus préoccupante. Tout le monde en parle. Des chroniqueurs sportifs et même de simples observateurs affirment, au sortir d'une préparation qualifiée de peu sérieuse. Parce qu'exclusivement locale et, surtout, sevrée de match-tests

d'envergure internationale. Il est donc facile de tourner en dérision les quelques matches que les Diables-Rouges ont livrés contre des équipes de Brazzaville qui sont, elles-mêmes, en phase de reprise d'entraînement quotidien puisque le championnat n'a pas encore débuté.

La situation est d'autant plus compliquée que dans la poule A, à Libreville les Diables-Rouges en découdront avec la Tunisie et l'Algérie, les deux poids lourds continentaux de handball avec, respectivement, 9 et 7 titres. Ils affronteront aussi le Gabon, pays hôte qui aura l'appui tout entier et chauvin, sans nul doute, de son public et peut-être de l'arbitrage pour sauver (?) la compétition. Enfin, il y a cet autre adversaire, très coriace, le Cameroun. Voilà la situation. Et si les

Diables-Rouges peuvent malgré tout se surpasser et s'offrir ne fut-ce qu'une place en quarts de finale? Ce serait la plus grosse surprise de ce début d'année et un démenti à toutes nos craintes. Une très agréable surprise, alors...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

A savoir

Mercredi 17 janvier: Gabon-Congo. Vendredi 19 janvier: Congo-Algérie. Dimanche 21 janvier: Cameroun-Congo. Lundi 22 janvier: Tunisie-Congo. Mercredi 24 janvier: Quarts de finale. Jeudi 25 janvier: Demi-finales. Vendredi 26 janvier: Matches de classements. Samedi 27 janvier: Matches de classement et finale.

Vie des clubs/CARA

Redonner la chance d'espérer aux Aiglons

Au cours d'une assemblée générale tenue samedi 13 janvier à son siège, le CARA (Club athlétique Renaissance Aiglons) a refait le comité directeur de son équipe de football. Présidé par Alain Roger Fouka, sa mission est de redonner aux supporters déboussolés la chance d'espérer en leur équipe durement éprouvée par plusieurs désertions.

Le CARA souffre depuis la fin de la saison dernière du départ incompréhensible du général Jean-François Ndéngué, son mécène et coordonnateur, mais aussi de la dispersion de ses joueurs. On enregistre le départ de pas moins de dix joueurs dont certains sont passés à l'ennemi Diables-Noirs avec le général-président. D'autres ont rejoint AS Otohô et La Mancha. Quand on sait que CARA entrera bientôt en lice pour la Coupe de la Confédération dans un peu plus d'un mois seulement, quelques courageux ont tenu le navire. Hélas, au fil des semaines ils n'étaient plus nombreux. Le président Fouka s'est comme retrouvé sans soutien.

Il y avait donc un problème d'hommes pour résoudre une situation administrative, matérielle et financière très préoccupante. D'où l'appel lancé en direction des hésitants pour qu'ils rejoignent au cours de l'assemblée générale le président Fouka et le secrétaire



Alain Roger Fouka reconduit à la tête de l'équipe de football.

général Jean-Pierre Mpacka. Mais des hésitants engagés et plus ou moins solvables. De même les supporters, où qu'ils se trouvent, doivent jouer le jeu. Par l'appui moral et, surtout, leurs contributions financières régulières.

A propos des supporters, c'est à un changement de mentalité que Malonga "Rivet", un ancien joueur et capitaine de l'équipe des années 80

(avec Ngapi, Fouka "Faras", Owomat, Nkeoua, Ngakosso "Tout bouge", Kouvouama, etc.), les a conviés. La balle est dans leur camp, car l'union fait la force...

Le bureau exécutif mis en place est composé des bénévoles connus et moins connus qui ont juré de perpétuer l'existence et l'histoire du CARA.

Jean ZENGABIO

Composition du bureau exécutif.

Président: Alain Roger Fouka. 1er vice-président: Yvon Okoumou Obongo. 2e vice-président: Prosper Malamou. Secrétaire général: Jean-Pierre Mpacka. Trésorier général: Chany Menga. Intendant: Rodrigue Tchiendzel. Membres: "Rivet" Malonga, Bruno Monka, Kevin Kiang Kianguebéné, Willy Ondjolet, Armand Mondjo, Simplicie Owomat, Willy Mabimba.

Le saviez-vous?

Joyeux anniversaire Jean-Jacques Ndomba!

Il fait partie des légendes indissociables de l'histoire du football congolais, l'ancien international Jean-Jacques Ndomba, dit "Géomètre", a soufflé une bougie de plus vendredi 12 janvier dernier! Il n'est pas trop tard pour souhaiter un très heureux anniversaire à ce grand Monsieur du football, le plus grand n°10 de sa génération. Salut l'artiste!

19 joueurs retenus pour le CNFF

Le Centre national de formation de football (CNFF) a retenu provisoirement 19 jeunes pour la première phase de détection réalisée à Brazzaville. Plus de 1000 jeunes ont participé au test de football en vue d'intégrer le CNFF. Sous la supervision du sélectionneur Valdo Candido, les 19 jeunes retenus ont débuté leur formation depuis le 20 novembre 2017. L'effectif de Brazzaville serait encore réduit afin de permettre à d'autres villes d'avoir au moins un joueur. Après Brazzaville, la détection pourrait avoir lieu dans d'autres villes du pays.

CHAN 2018

Les artistes entrent en scène

Comme prévu, le coup d'envoi de la 5^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) a été donné samedi 13 janvier au Maroc. Les seize prétendants sont donc partis à la conquête du trophée, et les artistes n'ont pas tardé à faire parler la poudre.

La compétition rythmera la vie quotidienne des férus du football africain dix-sept jours durant. L'oreille collée au poste récepteur ou les yeux rivés sur le poste-téléviseur, c'est à juste titre que leurs regards y convergent, évidente preuve d'Africains passionnés de football. Les premières escarmouches ont étonné par leur âpreté. Un favori a été surpris dans le groupe B. Il s'agit de la Côte d'Ivoire qui a mordu le gazon devant la Namibie qui, pour le moins, ne figurait pas parmi les trouble-fêtes du tournoi. Battus dimanche 14 janvier à Marrakech par ce petit poucet, les Ivoiriens devront prendre une leçon de modestie. Leur chute constitue de ce fait un cinglant démenti aux pronostiqueurs.

Maroc-Mauritanie, dans le groupe A était le tout premier match de la compétition disputé samedi 13 janvier à Casablanca. En dépit de sa large victoire, le Maroc a dû se couper en mille pour la réaliser. Dans le même groupe, le Soudan a fait plier la Guinée. Quant à l'autre confrontation du groupe B, la Zambie a fait sensation en étrillant l'Ouganda qui n'a pas fait le poids.

Mais ce n'est qu'un début. Car dans ce genre de compétition, souvent des équipes brillent d'entrée, puis laissent apparaître leurs faiblesses comme le nez au milieu du visage. Et elles finissent par s'éteindre comme feu de paille. La compétition qui se poursuit au moment où nous mettons sous presse demeure à n'en point douter une grosse énigme. Nous en donnons les premiers résultats: Groupe A: Maroc-Mauritanie (4-0) et Soudan-Guinée (2-1) Groupe B: Côte d'Ivoire-Namibie (0-1) et Zambie-Ouganda (3-1)

G.-S.M.

Rendez-vous

Lundi 15 janvier. Groupe C: Libye-Guinée Equatoriale et Nigeria-Rwanda
Mardi 16 janvier. Groupe D: Cameroun-Congo et Angola-Burkina Faso

Portrait

Devenu malvoyant, Ndinga Okossa reste proche des sportifs

Armand Guy Richard Ndinga Okossa? C'est un ancien basketteur qui a évolué dans TéléSPORT (1979-1984), aux côtés de Téléphore Loukakou, feu David Ibata, Toussaint Ngatsé, Samuel Mouyidi, Blanchard Loubaki, Hervé Ngassakys, etc. Sous la houlette du coach Ignace Eouotoumba. Il est, aujourd'hui, membre du Comité national paralympique congolais (CNPC).

En 1984, il bénéficie d'une bourse de formation à l'étranger. Il part pour

suivre ses études à l'Université de Tachkent (Ouzbékistan), dans la filière Economie et organisation des entreprises agricoles. Il continue néanmoins de partager son temps entre les études et le basket. Ainsi, de 1986 à 1989 il fait partie du club de l'Institut des sciences agronomiques de Tachkent, avec un compatriote nommé Lambert Sambou, de trois Nicaraguayens et des Soviétiques. A son retour au Congo en avril 1990, après avoir perdu 50% de son champ visuel pour cause de maladie, il se retrouve dans l'incapacité de continuer avec son sport préféré. En 2012, Ndinga Okossa s'engage à soutenir les jeunes personnes en situation d'handicap s'intéressant à la pratique du sport. De son côté, il bénéficie d'un soutien pour son épanouissement sportif, et décide d'en faire autant avec les personnes en situation d'handicap. Cela le pousse à se porter candidat au poste de secrétaire rapporteur de la Commission de contrôle et de vérification lors de l'assemblée générale électorale d'avril 2013 au Comité national paralympique congolais. Après la démission du président, il se voit confier le poste de président par intérim de la Commission de contrôle et de vérification.

Au cours de la dernière assemblée générale électorale tenue le 16 septembre 2017, Ndinga Okossa a été confirmé à son poste. Il estime que le Comité national paralympique congolais a grand besoin d'un appui financier l'amour du sport et l'esprit nationaliste pour accompagner les jeunes athlètes en situation d'handicap et pour promouvoir la pratique du sport dans le pays. Aussi estime-t-il, que les athlètes para-sportifs congolais devraient se mesurer régulièrement avec ceux d'autres pays, mais surtout qu'on s'attelle à bien les préparer pour être compétitifs lors des deux prochains grands événements sportifs continentaux et mondiaux, les 12^{èmes} Jeux africains de 2019, en Guinée Equatoriale, et les Jeux paralympiques de 2020, au Japon.

Alain-Patrick MASSAMBA



Armand Guy Richard Ndinga Okossa.



Assistant principal Conflit Homme/Faune au Parc National d'Odzala-Kokoua – République du Congo



Vous intégrerez une équipe composée d'un chef de projet Conflit Homme/Faune (CHF) et d'enquêteurs de terrain. Vous serez le bras droit du Chef de projet et serez responsable des activités du service en son absence. Vous serez la personne focus pour les populations locales concernant le CHF. Vous serez fréquemment sur le terrain avec l'équipe et gèrerez la préparation quotidienne des missions (programme, matériel, rations, budgets, documentation). Au besoin, vous serez aidé dans cette tâche par le chef de projet. Vous participerez également activement à la rédaction des rapports et à la bonne gestion des données collectées sur le terrain. Vos tâches en tant qu'assistant principal Conflit Homme/faune seront les suivantes:

- Gestion des relations avec les communautés locales concernant les CHF

- Organisation et animation de réunions avec les communautés locales sur les thématiques du conflit homme/faune et de la cartographie participative
- Suivi quotidien de l'organisation des missions de terrain, dont:
 - Tests de méthodes de dissuasion pour éviter les dommages aux cultures par la faune
 - Cartographie participative
- Gestion des enquêteurs de terrain (vous serez responsable en l'absence du chef de projet)
- Participation à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées
- Participation à certaines missions de terrain et prise de données GPS sur le terrain avec les populations. Saisie des données et participation à l'analyse des données récoltées sur le terrain,
- Participation à l'entretien de la base

de données (Cartographie participative principalement) Pour ce faire, vous serez basé à Mbomo, au niveau du QG du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Mais votre travail vous amènera régulièrement à effectuer des séjours dans les villages bordant le parc avec les enquêteurs de terrain.

Les journées de travail au QG commencent à 6h45 et se terminent à 15h. Sur le terrain, les horaires de travail sont adaptés aux tâches à réaliser et à la disponibilité des communautés locales. Lors de vos missions dans les villages, vous serez de temps en temps amené à aller collecter des données GPS ou des informations sur les CHF et sur les activités menées par les populations locales dans le terroir villageois, à marcher en forêt et occasionnellement à dormir en forêt ou au village.

Compétences exigées:

- Au moins trois ans d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum d'un an.



AVIS DE VACANCE DE POSTE N°1800081

Le Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a le plaisir d'informer le public de la vacance du poste ci-après au sein de son Programme en charge des urgences sanitaires (WHE Programme):

01 GESTIONNAIRE DE DONNEES (EPI)

Type de contrat: à durée déterminée (Fixed-term)
Durée du contrat: Deux (02) ans renouvelable avec une période probatoire d'un an
Grade: NO-B du barème du système des Nations Unies
Lieu d'affectation: Brazzaville, Congo
Date de publication: 12 janvier 2018
Date de clôture des candidatures: 02 février 2018

I – PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision générale du Directeur Régional pour les situations d'urgence et la supervision directe du conseiller régional pour le secteur de programme HIM, l'épidémiologiste ou l'administrateur (administratrice) de données assume les rôles et responsabilités suivantes:

1. Développer, maintenir et améliorer les bases de données afin de stocker les données et les informations reçues pour la surveillance des indicateurs et des événements relatifs aux maladies à potentiel épidémique et de toute flambée épidémique ou situation d'urgence de santé publique;
2. Entreprendre la collecte, la saisie, le nettoyage et la validation des données et des informations reçues pour la surveillance et les flambées épidémiques de maladies à potentiel épidémique ;
3. Mettre en place des normes élevées sur la qualité des données et garantir un archivage judicieux des données et des informations reçues;
4. Consolider en un format utilisable les informations reçues de rapports de situation sur les flambées épidémiques et d'autres situations d'urgence de santé publique;
5. Produire des analyses sur les données de surveillance des indicateurs et des événements;
6. Identifier les lacunes et les besoins en matière de gestion des données et des informations aux niveaux des pays et de la Région, et contribuer au renforcement des capacités des pays dans divers aspects de la gestion des données et des informations;
7. Elaborer en étroite collaboration avec les épidémiologistes et les développeurs de logiciels des orientations sur l'analyse

critique des données et des bulletins soumis et fournir aux pays un retour d'information sur la qualité des informations reçues;
8. Etablir un plan d'analyse statistique et une méthode d'échantillonnage en vue de réaliser une analyse statistique adéquate à l'aide de logiciels d'analyse épidémiologique et statistique;
9. S'acquitter des autres tâches qui peuvent lui être confiées.

II - PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS

Formation

- Essentiel: Un diplôme universitaire en statistiques, épidémiologie, systèmes d'information; ou un tout autre diplôme scientifique ou un diplôme universitaire dans une discipline connexe ayant une solide composante en gestion des données et informations.
- Souhaitable: Un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master en statistiques, épidémiologie, systèmes d'information.

Aptitudes et compétences

- Des connaissances et une expérience avérées dans les techniques d'échantillonnage, ainsi que la gestion et l'analyse des données.
- Une parfaite connaissance de la conception, de la mise au point et l'exécution de bases de données, de banques de données et de l'architecture des applications utilisant des données.
- Des capacités à concevoir et gérer des bases de données dans les logiciels couramment utilisés dans l'épidémiologie de terrain (EpiInfo, EpiData, ODK, Microsoft Access, SPSS, STATA, SAS, R).
- De solides compétences analytiques; la capacité à analyser des données brutes, à tirer des conclusions et à comprendre comment mieux visualiser les données.
- Une connaissance du langage, des outils et plateformes de la programmation constitue un atout;
- D'excellentes aptitudes en matière organisationnelle et analytique conjuguées à une capacité à exécuter plusieurs tâches et à produire des résultats précis en travaillant sous pression;
- Une capacité à synthétiser l'information de façon claire et concise;
- La connaissance de la santé publique et de l'épidémiologie est un atout.

Expérience

Essentiel: Au moins deux (02) années d'expérience dans la

gestion des données, les statistiques, tout comme la conception et le développement de bases de données.

Connaissance des langues:

Parfaite maîtrise du français et connaissance de travail de l'anglais sont requises pour ce poste.

Tous les candidats sont invités à postuler en ligne dès que possible après la publication et bien avant la date limite indiquée dans l'avis de vacance N°1800081 à l'adresse internet suivante: <https://ti-int.vcdp.who.int/careersection/ex/jobdetail.ft-?job=1800081&tz=GMT%2B00%3A00>. Le système fournit les instructions pour les procédures de candidatures en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté.

Dans le cas où votre candidature est retenue pour un entretien, il vous sera demandé de produire à l'avance une copie numérisée de l'attestation, du diplôme ou du certificat requis pour le poste. L'OMS considère uniquement les diplômes d'enseignement supérieur obtenus dans une institution accréditée ou reconnue dans la base de données mondiale des institutions d'enseignement supérieur (WHED), la liste des institutions reconnues étant actualisée par l'Association internationale des universités (IAU) ou par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). La liste en question est accessible sur le lien <http://www.whed.net/>. Certaines attestations ou des brevets professionnels pourraient ne pas figurer dans la WHED, et seront de ce fait examinés au cas par cas. L'OMS offre un régime de rémunération attrayant comprenant entre autre le salaire annuel net (assujéti aux déductions relatives à la contribution à la pension et à l'assurance maladie), les prestations pour les dépendants, le plan de pension, l'assurance-maladie, et les 30 jours de congé annuel.

Veuillez visiter les sites Web ci-après pour des informations plus détaillées sur les conditions de travail à l'OMS:

<http://www.who.int> Cliquez sur ce lien pour en apprendre davantage sur les opérations de l'OMS
<http://icsc.un.org> Cliquez sur Quick Links> Salary Scales> by date

- Poste local ouvert uniquement aux candidats de nationalité Congolaise
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées
- Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés.

**LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE
NON FUMEUR**

Des jeunes barbus à la manière des djihadistes islamistes

Depuis quelque temps, un phénomène curieux se développe insidieusement au Congo-Brazzaville: «Des jeunes barbus à la manière des djihadistes islamistes».

Par Antoine MALONGA

Auparavant, au plus fort de la guerre menée en Syrie par les djihadistes de l'Etat islamique, des ballots de friperie contenant des tuniques blanches (gamis ou gandouras) ont été généralement portés par les Arabes. Sans se demander d'où provenaient ces tuniques sales et parfois même entachées de sang, qui les avaient portées avant, de nombreux Congolais se sont empressés de les acheter et les porter fièrement. Nous les avons vus, habillés de cette friperie, se pavaner dans les rues ou sur les terrasses des fameuses «caves VIP» qui pullulent dans les quartiers populaires. Or au-delà de l'habillement, le gamis ou la gandoura intègre la symbolique musulmane : les Arabes musulmans pratiquants portent cette tunique pour d'une part se couvrir obligatoirement les parties intimes de leur corps et d'autre part imiter le prophète Mahomet, qui dit-on, aimait s'habiller ainsi. Il en est de même pour les femmes musulmanes qui doivent se couvrir la tête et le cou avec le hijab (foulard). Au Congo, «le prophète» d'une secte non musulmane, a imposé à ses adeptes féminines le port du même hijab.

Et aujourd'hui, des nombreux jeunes Congolais se mettent à porter une barbe à la manière des djihadistes islamistes. Mode ou new look ? «Et pourquoi donc ce phénomène susciterait-il des inquiétudes?», rétorque un jeune barbu : «Abraham, les patriarches, les prophètes, Jésus et ses apôtres n'ont-ils pas porté la barbe ? »

Montre-moi ta barbe, et je te dirai qui tu es

Traditionnellement portée par des patriarches, des philosophes, des savants, la barbe est considérée comme une symbolique de sagesse ou de connaissances. Elle relève aussi de la mode de la beauté masculine. Mais, elle peut signifier par ailleurs bien d'autres symboliques religieuses, philosophiques, idéologiques, politiques... Dans cette dernière considération, la barbe longue et hirsute était portée jadis par les militants gauchistes. Généralement, les rebelles armés réfugiés dans le maquis portent touffue. Aujourd'hui, elle l'est par les djihadistes islamistes, les salafistes égyptiens, les frères musulmans, les Wahabites de l'Arabie Saoudite «affirmant leur foi et le respect du prophète» (le prophète Mahomet aurait recommandé aux musulmans de tailler leurs moustaches et de laisser leurs barbes pousser abondamment pour se distinguer ainsi des polythéistes) ; les membres du clergé Coptes égyptiens portent également une barbe très longue. La barbe peut aussi signifier un code sociologique : par exemple, sous le président algérien Ben Ali (1987-2011) le port ou l'absence de la barbe

était «un indicateur» de la catégorie sociale, notamment les cercles religieux, à laquelle on appartenait. A l'époque de Patrice Lumumba, beaucoup de militants et sympathisants lumumbistes arboraient une barbiche et une raie dans les cheveux du côté gauche. Non seulement pour imiter le look de leur leader Lumumba, mais également pour signifier leur identité lumumbiste. La barbiche et la raie étaient leur signe manifeste de se reconnaître.

Dans le contexte actuel de l'expansionnisme du terrorisme dans le monde par des djihadistes islamistes de toutes obédiences, ce nouveau phénomène devrait alerter l'attention des Congolais en général et surtout des services de sécurité et des autorités en particulier. Et pour cause. Le port de la barbe par les djihadistes islamistes serait fondé sur le concept de Taqiyya (dissimulation). Depuis les attentats de 2001, la Taqiyya est utilisée par les djihadistes d'Al-Qaïda, de l'Etat islamique, de Boko Haram... comme stratégie de dissimulation sous le couvert de l'Islam de leur idéologie et de leurs actes terroristes. Chez les islamistes chiites, la Taqiyya porte la notion de Martyr. Il importe de connaître la symbolique de la barbe des djihadistes de l'Etat islamique, de



l'Al-Qaïda, de Boko Haram et autres groupes de même essence. Par les temps qui courent, la floraison dans tout pays des barbes à la manière des djihadistes de l'Etat islamique, de l'Al-Qaïda, de Boko Haram appellent à la vigilance, surtout qu'outre la barbe certains jeunes barbus portent également une curieuse marque noire au front. Le service de sécurité, les gouvernants et les populations doivent ouvrir l'œil. Car, il est évident que le vestimentaire, la langue, les produits alimentaires, les images, les idoles (les stars), les modes... constituent autant de véhicules des cultures, des comportements, des idéologies, des mentalités, de moyens d'acculturation voire de recrutement et de radicalisation...

Interdisant toute imitation, le prophète Mahomet a dit à l'endroit des musulmans que «Celui qui imite un groupe de gens, fait alors partie d'eux». Et pour cause. «Cette imitation traduit une faiblesse morale et un

manque de confiance en soi». A la lumière de ces propos du prophète Mahomet, les services de sécurité, les gouvernants et les populations feraient bien de scruter ce phénomène d'imitation par nos jeunes de la barbe à la manière des djihadistes de l'Etat islamique, de l'Al-Qaïda, de Boko Haram... Il en est de même de tous ces noms qui se sont attribués les fameux «bébés noirs» organisés en clans qui se plaisent à s'appeler les uns «Américains», les autres «Arabes». Surtout que quand ils se rencontrent, «Américains» et «Arabes» se livrent la guerre à l'instar des Américains et des Arabes en Syrie ou en Afghanistan. Cette imitation est évidemment hautement dangereuse, car elle insuffle des mentalités des guerriers. Ainsi, les uns et les autres se dénie pour vivre et agir dans la peau des personnages dont ils ont adopté les noms. Or, ces personnages s'illustrent par des actes violents et criminels. Avec des jeunes ayant de telles mentalités, quel avenir pour notre beau pays ? Les Djihadistes de l'Etat islamique, de Boko Haram et autres, auraient-ils déjà infiltré le Congo ? La floraison de leur barbe caractéristique serait-elle un signe manifeste de leur présence réelle et de leur action insidieuse ? Ces jeunes Congolais qui arborent cette barbe sont-ils des Snobs naïfs ou des sympathisants affichés ? Dans tous les cas, l'heure est à la vigilance accrue de tous : gouvernants, des services de sécurité et peuple. Ne dit-on pas : «Vaut mieux prévenir que guérir?»

Mise en œuvre des antivaleurs ou déviances

L'archidiocèse de Brazzaville a décidé de vivre l'année 2017-2018 sous le thème «Les déviances». De son côté, l'Eglise Evangélique du Congo a décidé de vivre la même année sous le thème «Des antivaleurs». L'Etat, à travers le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, a lui aussi formé les enseignants des écoles conventionnées privés et des cadres du même ministère pour les mêmes objectifs.

Par Jean-François Séraphin NGANGA

Les deux activités, religieuse où l'Homme cherche la spiritualité et civile de l'Etat dont la fonction est d'harmoniser l'ensemble des activités de la société, devraient travailler ensemble et avoir les mêmes objectifs pour le développement du pays. Les déviances ou antivaleurs ne sont autres que les comportements qui échappent aux règles admises par la société ; touchent toutes les couches de la société congolaise. L'union faisant la force, toutes les confessions religieuses, à travers l'oecuménisme, et l'Etat à travers le ministère en charge de la Jeunesse devraient s'unir pour sauver notre société, la jeunesse en particulier. Un objectif est un projet pour une action concrète, limitée en

vue d'atteindre le bien commun, ceci selon les problèmes qui se posent. Pour atteindre ces objectifs, il faut s'unir, faire des choix concrets, prendre des décisions qui s'imposent et aboutissent à des actes pour le bien et la bonne marche de la société. Mais c'est en mettant le Christ devant, l'amour du prochain, le respect du bien public et des autres que nous pourrions atteindre ces objectifs. L'Etat devrait s'appuyer sur les Eglises pour atteindre ces objectifs. L'Evangile n'est-il pas un ferment de transformation du monde ? La vie chrétienne nous demande une conversion morale personnelle et un changement de vie. Le chrétien est l'homme qui vise un monde meilleur. Il lutte pour la justice à travers la difficulté, il

a une conscience professionnelle, il se confie à Dieu qui est sa sécurité fondamentale, il n'est pas auto-suffisant, il a toujours cherché une complémentarité. Il prie pour que la prière, la paix, la justice, l'égalité règnent dans tous les milieux qu'il fréquente, aussi bien dans toute la société, et dans tous les systèmes économiques, politiques, culturelles, sportifs, les usines, les bureaux, les ateliers, les quartiers, les marchés, toutes les lois, pour l'amélioration de la vie de tous. Toutes les couches de la société, confessions religieuses autour de l'oecuménisme, administrateurs et cadres en charge de la jeunesse et de l'éducation civique, les chefs des quartiers, des blocs et des zones doivent s'unir et soutenir cette action pour combattre le virus de la déviance et des antivaleurs qui n'est autre que le caractère de ce qui dévie, de ce qui s'écarte d'une norme, qui se manifeste par un changement anormal d'un objectif d'un comportement, des habitudes et mentalités dans une société. La télévision nationale et les autres médias devraient aussi s'impliquer dans cette bataille.

Classement académique des universités mondiales

Quel rang occupe l'Université Marien Ngouabi ?



Par Basile Guy Richard BOSSOTO

Professeur titulaire de Mathématiques
Faculté des Sciences et Techniques
Université Marien NGOUABI

Le premier classement mondial des universités a été réalisé en 2003 par l'université Jiao Tong de Shanghai. Ce classement consiste à comparer 1200 institutions d'enseignement supérieur en prenant en compte six indicateurs, tous liés à la recherche :

- Nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les anciens élèves ;
 - Nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les chercheurs ;
 - Nombre de chercheurs les plus cités dans leurs disciplines ;
 - Nombre d'articles publiés dans les journaux Nature et Science ;
 - Nombre d'articles indexés dans Science Citation Index, et Arts & Humanities Citation Index ;
 - Performance académique au regard de la taille de l'institution (on considère la somme pondérée des cinq premiers indicateurs, divisée par le nombre de chercheurs)
- Ce classement souvent contesté, a poussé de nombreux pays et institutions à proposer d'autres critères. C'est le cas de Webometrics Ranking of World Universities qui est une initiative d'un groupe de recherche appartenant au plus grand organisme public de recherche en Espagne qui se fonde sur la présence des universités sur le web et analyse plus de 8000 institutions universitaires à travers les critères suivants : la visibilité (50 %), le nombre de pages web (20 %), le nombre de documents de type pdf, doc, ppt et ps (15 %) et enfin le nombre d'articles sur Google Scholar (15 %).
- Les russes par exemple, ont créé en 2009, le Global University Ranking qui classe plus de 400 universités en fonction de multiples critères regroupés en blocs :
- L'enseignement: Nombre d'étudiants ; nombre de filières offertes ; nombre d'étudiants par enseignant ;
 - La recherche: Nombre de brevets ; puissance de calcul informatique ; index h de l'université ;
 - La qualité des enseignants: Nombre de publications ; nombre de citations ; nombre de prix (Nobel, Fields, Descartes,

Abel et Lomonosov) ;

- La capacité financière : Budget global par étudiant ;
 - L'activité internationale : Nombre de chercheurs affiliés à une communauté internationale ; pourcentage d'étudiants étrangers ;
 - La visibilité sur le web : Nombre de pages web ; popularité sur Google ; PageRank.
- Dans la plupart de ces classements, les universités américaines notamment Harvard, occupent les premières places et les universités africaines arrivent très loin, souvent au-delà du top 500. Les universités anglophones, en majorité sud-africaines occupent les premières places au niveau africain.

Pourquoi le Congo qui d'après Scimago Journal & Country Rank (SJR) et qui occupe dans le palmarès de la production scientifique le 117ème rang au niveau mondial et le 12ème rang au niveau africain (c'est le meilleur rang occupé par notre pays si on prend en compte d'autres classements : IDH, Doing business, Transparency international, FIFA...), avec son unique université, l'Université Marien Ngouabi, n'apparaît pas dans les différents classements des universités mondiales ? En examinant les différents critères des différents classements et surtout les méthodes utilisées, nous constatons que les différents organismes auteurs de ces classements, n'effectuent pas des déplacements physiques pour obtenir des informations. Ils utilisent des informations fournies par les sites web des différentes universités et instituts à évaluer et les valides par des vérifications croisées.

Ainsi, les démarches et actions suivantes sont à mener pour que notre université apparaisse au classement (mondial et africain) :

- La visibilité de notre université à travers un site web dynamique ;
 - L'invite des missionnaires et collaboration de qualité avec les prix Nobel, médailles fields et autres grands chercheurs mondialement reconnus ;
 - le recrutement d'enseignants d'autres nationalités à travers des critères de recrutement clairs et objectifs ;
 - l'assouplissement des conditions d'accueil d'étudiants étrangers : une université qui accueille beaucoup d'étrangers est attractive donc potentiellement bien notée ;
 - l'amélioration des conditions d'études : ratio enseignants - étudiants et conditions de travail.
- De nombreuses universités francophones qui étaient dans la même situation que l'Université Marien Ngouabi, ont depuis quelques années entrepris ces démarches et ont vu leurs noms apparaître au classement mondial et leurs différents rangs au niveau africain ce sont améliorés. C'est le cas de l'UCAD de Dakar et Saint Louis au Sénégal, Bobo-Dioulasso au Burkina et Dschang au Cameroun.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056